



Le Québec sera doublement représenté au **Festival de Cannes** Page B 10



Le viol comme arme de guerre reçoit enfin un peu d'attention Page B 7

ÉCONOMIE

CAHIER B · LE DEVOIR · LE JEUDI 18 AVRIL 2013

PERSPECTIVES

Lucide, mais...



GÉRARD BÉRUBÉ

Il y a des limites à sans cesse mobiliser les ressources spécialisées et à solliciter l'expertise pour ensuite mettre leur rapport sur une tablette. Le rapport du Comité d'experts sur le système de retraite au Québec devrait donc échapper à ce vieux réflexe gouvernemental... Le temps de repousser sa principale recommandation.

Le rapport du comité présidé par Alban D'Amours offre une lecture réaliste et intelligente d'un système québécois de retraite considéré comme étant l'un des plus solides au monde, mais soumis à un choc démographique imminent. Il contient plus d'une quinzaine de recommandations articulées autour de deux grands principes — la sécurité financière à la retraite pour tous les travailleurs et la mutualisation du risque de longévité —, et répondant à une grande préoccupation : l'équité intergénérationnelle. La grande conclusion porte sur la bonification du régime public par l'ajout d'une rente longévité pleinement capitalisée. Mais son coût, estimé à 4 milliards annuellement, nous ramène à une réalité plus immédiate voulant que la fragilisation du système de retraite vienne de la vulnérabilité de régimes à prestations déterminées (RPD) que seules une poignée de grandes entreprises ainsi que la fonction publique et parapublique peuvent désormais s'offrir.

Toute cotisation additionnelle viendrait s'ajouter aux efforts déjà requis afin de replacer le régime public sur la voie de la pérennité

75 ans. L'exercice consiste à ajouter un autre pilier à un système en comprenant déjà trois, à côté du Régime des rentes du Québec et coordonné avec les RPD à partir de cet âge. Cette action concertée abaisse les coûts par un jeu de transfert entre le RPD et la nouvelle rente, et allège la pression sur les RPD. Car ces régimes se retrouvent sous forte pression. Au 31 décembre dernier, les régimes sous la surveillance de la Régie des rentes affichaient un déficit cumulé de 41 milliards, et près du tiers de ce manque actuariel fragilisait les régimes des municipalités et des universités.

Cette lecture étant faite, toute cotisation additionnelle viendrait s'ajouter aux efforts déjà requis afin de replacer le régime public sur la voie de la pérennité à long terme. On pense à la hausse des taux de cotisation déjà en cours, et aux incitations visant à décourager la retraite hâtive et encourager la retraite tardive. Dans un contexte économique où l'État ne peut absorber la baisse du PIB correspondant à cet effort additionnel qui serait exigé.

Surtout, et le rapport en convient, cet exercice de mutualisation ne devrait pas reléguer au second rang les nécessaires changements déjà en cours. D'autant que les allègements trop souvent accordés et les mesures de report ne font que repousser le problème et créer une situation de sous-financement chronique. Alban D'Amours l'a souligné : le respect de la vérité des coûts s'impose et il serait utopique de miser sur un éventuel retour des rendements exceptionnels.

Rendements chétifs et faiblesse persistante des taux d'intérêt étant, les promesses passées entraînent des coûts désormais insoutenables pour les RPD conçus dans un environnement inflationniste. Le rapport du comité est très lucide sur ce point. Il faut abaisser les coûts, notamment pour services passés, au risque de provoquer un conflit intergénérationnel. Il faut y répondre directement, restructurer les régimes existants, négocier les droits acquis, revisiter les promesses trop coûteuses et les valeurs de transfert trop élevées. Revoir le tout dans une réalité financière plus modeste, avec rigidité législative en moins. Le processus est déjà enclenché. Il conduit notamment à l'esquisse de régimes hybrides redessinant le partage des risques entre l'employeur et les participants, actifs et bénéficiaires.

Un travail resterait donc à faire avant de s'engager au coût de 4 milliards.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«C'est sûr que les sommes sont importantes, mais ça nous aide à comprendre l'ampleur du défi», a dit Alban D'Amours lors d'un entretien au *Devoir*.

RAPPORT D'AMOURS SUR LES RETRAITES

4 milliards par année pour une «rente longévité»

FRANÇOIS DESJARDINS

Le *statu quo* ne fonctionnera pas et il faudra une fois pour toutes s'attaquer aux enjeux à long terme. Après 18 mois de travaux, voilà le message porté par le comité présidé par Alban D'Amours pour remédier aux failles du système de retraite québécois, dont la recommandation principale est une «rente longévité» pour les 75 ans et plus.

Cette rente, qui exigerait un effort financier de près de 4 milliards par année réparti également entre employeurs et travailleurs, bénéficierait à tous les travailleurs — qu'ils cotisent ou non à un régime —, mais le comité estime que le coût réel serait amoindri du fait qu'il serait harmonisé avec les régimes à prestations déterminées déjà en place.

«C'est sûr que les sommes sont importantes, mais ça nous aide à comprendre l'ampleur du défi», a dit Alban D'Amours lors d'un entretien au *Devoir*. En guise de comparaison, la

Une rente pour les 75 ans et plus

Montant des cotisations requises pour instaurer la «rente longévité», en millions de dollars

De la part des travailleurs	1925
De la part des entreprises	1925
De la part des travailleurs autonomes	230

Total 4080

Source : Ministère des Finances et de l'Économie

Régie des rentes lève 11 milliards par année auprès des 3,9 millions de travailleurs québécois et en verse plus de 10 milliards.

D'une part, le comité souhaite «mutualiser» le risque de longévité «au bénéfice de l'ensem-

ble des travailleurs». D'autre part, la rente permettrait aux gens de se concentrer davantage sur la planification financière pour la période allant de leur retraite jusqu'à l'âge de 75 ans.

Les 21 mesures proposées par le comité, dont plusieurs sont pointues, surviennent alors que les données montrent sans équivoque l'état des lieux. En 2011, selon la Régie des rentes, 72 % des régimes à prestations déterminées au Québec montraient un taux de solvabilité de moins de 80 %.

Depuis la création des régimes, les années de travail ont diminué alors que l'espérance de vie s'est allongée. Le déficit global de solvabilité des régimes (réparti également entre

VOIR PAGE B 5 : RETRAITES

Lire aussi · Le gouvernement du Québec part en consultations sur les conclusions du rapport. Les réactions des divers acteurs. Page B 5

REDEVANCES

L'Association minière du Canada agite le spectre d'une «grande noirceur»

Le climat des affaires s'assombrit au Québec, déplore le président et chef de la direction de l'Association minière du Canada, Pierre Gratton.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

De passage à Montréal, Pierre Gratton a tenté de dissuader mercredi le gouvernement péquiste de tirer vers le haut les redevances minières. Ce faisant, l'équipe de la première ministre Pauline Marois pousserait le Québec dans une «grande noirceur» semblable à celle régnant en Colombie-Britannique dans les années 90.

Il a appelé le gouvernement du Québec à dissiper rapidement l'«instabilité fiscale» secouant le Québec, notamment en faisant une croix sur son projet d'augmentation des redevances minières.

Le concert de protestations des acteurs de l'industrie minière, auquel s'est joint M. Gratton, n'a toutefois pas étourdi le gouvernement du Québec. Nicolas Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, et Martine Ouellet, aux Ressources naturelles, jugent le *statu quo* intenable. Ils dévoileront au printemps les nouvelles redevances exigées aux minières.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Gratton, p.-d.g. de l'Association minière du Canada, dénonce «l'instabilité fiscale» du Québec.

En «freinant» à coup sûr les investissements au Québec, les modifications au régime d'impôt minier «nuiront aux objectifs mêmes que ces mesures prétendent viser», selon M. Gratton.

«La croissance du secteur minier peut durer encore plusieurs années. Néanmoins, la place du

VOIR PAGE B 2 : NOIRCEUR

MARCHÉS BOURSISERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	230 908	11 947,29	-172,63	-1,4
S&P TX20	83 723	528,45	-15,22	-2,8
S&P TX60	119 354	685,83	-8,89	-1,3
S&P TX60 Cap.	119 354	758,39	-9,83	-1,3
Cons. de base	4 471	262,81	+1,02	0,4
Cons. discrét.	6 496	106,91	-0,32	-0,3
Énergie	48 398	231,61	-6,11	-2,6
Finance	19 780	191,96	-1,55	-0,8
Aurifère	99 010	184,12	-8,25	-4,3
Santé	962	72,56	-0,18	-0,2
Tech. de l'info	4 412	29,19	-0,10	-0,3
Industrie	12 709	132,44	-1,96	-1,5

TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
Matériaux	117 051	229,08	-9,15	-3,8
Immobilier	4 069	241,24	-2,09	-0,9
Télécoms	4 020	120,39	-0,41	-0,3
Serv. collect.	2 954	217,53	-3,09	-1,4
Métaux/minerais	27 990	723,36	-57,32	-7,3

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse, l'inquiétude au sujet de la reprise économique mondiale et de la demande pour les matières ayant fait reculer les prix de l'énergie et des métaux. L'indice composé S&P/TSX a cédé 172,64 points, soit 1,42%, pour terminer à 11 947,29 points.

CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
Alim. Couche-Tard	ATD.B	58,75	0,93	1,61	556	33,00	58,75
Astral Media	ACM.A	48,84	0,08	0,16	123	38,70	49,29
Canadian Tire	CTC.A	72,29	0,45	0,63	163	64,63	73,53
Cogeco	CCA	44,65	0,01	0,02	46	34,45	49,67
Corus	CJR.B	24,59	0,31	1,28	74	21,67	26,49
Jean Coutu	PJC.A	15,85	0,11	0,70	119	13,60	15,98
Loblaws	L	41,40	-0,25	-0,60	511	31,11	43,30
Magna	MG	58,01	-1,02	-1,73	703	37,68	60,55
Metro	MRU	64,93	0,63	0,98	820	49,60	65,74
Quebecor	QBR.B	44,98	-0,11	-0,24	67	32,30	46,28
Rona	RON	10,28	-0,04	-0,39	124	9,25	14,49
Saputo	SAP	48,98	0,02	0,04	266	39,76	52,15
Shaw	SJR.B	23,19	-0,04	-0,17	989	18,93	25,33
Shoppers Drug Mart	SC	44,35	-0,05	-0,11	1 808	39,32	44,44
Tim Hortons	THI	54,60	0,11	0,20	524	45,11	57,91
Transat A.T.	TRZ.B	5,09	-0,09	-1,74	31	2,79	6,69
Yellow Media	Y	8,56	-0,19	-2,17	9	5,40	10,55

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	18,14	-0,51	-2,73	1 395	16,50	23,48
 Canadian Natural	CNQ	29,57	-0,48	-1,60	3 912	25,58	34,88
 Canadian Oil Sands	COS	18,78	-0,71	-3,64	1 681	18,21	23,32
 Enbridge	ENB	46,42	-0,03	-0,06	1 180	37,74	47,93
 EnCana	ENCA	18,89	-0,39	-2,02	2 563	17,41	23,86
 Enerplus	ERF	13,10	-0,58	-4,24	1 089	11,53	18,93
 Pengrowth Energy	PGF	4,69	-0,24	-4,87	1 119	3,93	9,14
 Pétrolière Impériale	IMO	38,88	-0,64	-1,62	916	38,88	48,32
 Suncor Energy	SU	27,98	-0,43	-1,51	4 343	26,97	34,99
 Talisman Energy	TLM	11,12	-0,35	-3,05	2 487	9,72	14,69
 TransCanada	TRP	48,31	-0,02	-0,04	1 078	41,47	50,08
 Valener	VNR	16,14	-0,18	-1,10	19	14,60	16,47

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	77,36	-0,42	-0,54	1 322	69,13	84,99
 B. de Montréal	BMO	62,96	-0,20	-0,32	1 222	53,15	64,70
 B. Laurentienne	LB	42,85	-0,65	-1,49	58	40,66	47,80
 B. Nationale	NA	72,39	-0,81	-1,11	657	71,05	80,33
 B. Royale	RY	61,38	-0,09	-0,15	2 736	48,70	64,92
 B. Scotia	BNS	56,83	-0,87	-1,51	2 176	50,26	61,84
 B. TD	TD	80,84	-0,39	-0,48	1 758	75,70	86,20
 Brookfield Asset	BAM.A	37,17	-0,51	-1,35	715	29,63	38,99
 Cominar Real	CUF.UN	23,23	-0,29	-1,23	119	21,74	25,46
 Corp. Fin. Power	PWF	28,02	-0,30	-1,06	304	24,06	30,49
 Fin. Manuvie	MFC	13,87	-0,29	-2,05	3 678	10,18	15,75
 Fin. Sun Life	SLF	27,34	-0,23	-0,83	1 325	19,76	30,03
 Great-West Lifeco	GWO	25,94	-0,27	-1,03	335	19,82	27,65
 Industrielle All.	IAG	35,37	-0,62	-1,72	211	20,55	39,20
 Power Corporation	POW	25,33	-0,44	-1,71	889	21,70	27,81
 TMX	X	52,40	-1,49	-2,76	31	42,25	57,82

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	3,12	-0,14	-4,29	1 575	0,82	3,40
 Bombardier	BBD.B	3,88	-0,07	-1,77	5 879	2,97	4,35
 CAE	CAE	10,23	-0,09	-0,87	811	9,32	11,10
 Canadien Pacifique	CP	121,92	-1,92	-1,55	457	71,61	132,92
 Chemin de fer CN	CNR	97,57	-1,43	-1,44	910	78,67	106,46
 SNC-Lavalin	SNC	41,63	-0,87	-2,05	1 579	34,36	49,85
 Transcontinental	TCLA	12,35	-0,04	-0,32	62	7,97	13,00
 TransForce	TFI	20,28	-0,11	-0,54	152	16,06	23,17

MATÉRIAUX

 Agrium	AGU	93,38	-1,22	-1,29	356	77,50	116,38
 Barrick Gold	ABX	18,17	-1,07	-5,56	10 424	18,17	44,75
 Goldcorp	G	27,95	-0,38	-1,34	4 131	27,74	46,31
 Kinross Gold	K	5,13	-0,35	-6,39	5 154	5,13	10,98
 Mines Agnico-Eagle	AEM	31,90	-1,35	-4,06	1 924	31,90	56,99
 Potash	POT	39,04	-0,24	-0,61	1 496	37,02	46,70
 Teck Resources	TCK.B	25,42	-1,33	-4,97	3 342	25,06	38,13

SERVICES PUBLICS

 Fortis	FTS	33,28	-0,35	-1,04	342	32,03	34,98
 TransAlta	TA	13,88	-0,25	-1,77	614	13,88	17,85

TECHNOLOGIE

 BlackBerry	BB	14,29	0,08	0,56	3 559	6,10	18,49
 CGI	GIB.A	26,62	-0,04	-0,15	238	20,31	28,43

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	47,00	0,02	0,04	1 263	39,34	47,48
 Bell Alliant	BA	26,20	-0,15	-0,57	336	24,41	27,78
 Rogers	RCL.B	51,39	-0,56	-1,08	885	34,75	52,75
 Telus	T	35,46	-35,10	-49,74	1 307	28,82	36,00

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	31,62	0,03	0,09	244	30,84	31,86
 iShares MSCI	XEM	23,75	-0,25	-1,04	53	21,29	25,67
 iShares MSCI EMU	EZU	32,31	-1,02	-3,05	4 589	24,77	35,41
 iShares S&P 500	XSP	17,78	-0,26	-1,44	1 242	14,49	18,30
 iShares S&P/TSX	XIC	18,86	-0,28	-1,46	112	17,71	20,47



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1484,62	-9,11	-0,61
INDICE QUÉBEC IQ120	1470,90	-10,72	-0,72

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
Barrick Gold	ABX	18,17	-1,07	-5,56	10 424	18,17	44,75
First Quantum	FM	15,43	-1,60	-9,40	6 344	15,43	24,90
iShares S&P/TSX	XIU	17,21	-0,22	-1,26	6 198	16,05	18,72
Yamana Gold	YRI	11,40	-0,48	-4,04	5 185	11,40	20,61
Kinross Gold	K	5,13	-0,35	-6,39	5 154	5,13	10,98
Suncor Energy	SU	27,98	-0,43	-1,51	4 343	26,97	34,99
Goldcorp	G	27,95	-0,38	-1,34	4 131	27,74	46,31
Horizons BetaPro	HVU	8,63	1,68	24,17	3 993	6,79	269,20
Canadian Natural	CNQ	29,57	-0,48	-1,60	3 912	25,58	34,88
Eldorado Gold	ELD	6,81	-0,28	-3,95	3 723	6,81	15,78

LES GAGNANTS EN %

Horizons BetaPro	HVU	8,63	1,68	24,17	3 993	6,79	269,20
iPath S&P 500 VIX	VXX	21,67	2,39	12,40	384	18,58	95,28
Horizons BetaPro	HUV	11,59	1,14	10,91	4	10,00	48,88
Horizons BetaPro	HMD	8,08	0,67	9,04	33	5,21	8,93
Horizons BetaPro	HGD	24,84	1,96	8,57	721	7,76	24,84
Horizons BetaPro	HKD	11,64	0,84	7,78	223	8,30	11,72
PowerShares DB	DGJ	6,64	0,44	7,10	0	3,90	6,64
Horizons BetaPro	HOD	6,36	0,28	4,61	1 221	4,64	8,59
Horizons Auspi	HMF	9,81	0,41	4,36	0	9,19	10,30
Central GoldTrust	GTU.U	50,08	1,58	3,26	4	48,38	68,50

LES PERDANTS EN %

Telus	T	35,46	-35,10	-49,74	1 307	28,82	36,00
TeraGo	TGO	7,8					

ÉCONOMIE

Genivar devient WSP

La firme d'ingénieurs assure que la commission Charbonneau n'a rien à y voir

SYLVAIN LAROCQUE

La firme de génie québécoise Genivar a annoncé mercredi qu'elle adopterait le nom de l'entreprise britannique WSP, qu'elle a acquise l'an dernier pour 442 millions.

Dans un communiqué, le grand patron de Genivar, Pierre Shoiry, a expliqué que le changement avait pour but de tirer parti de la « forte présence » de WSP dans une trentaine de pays et de sa « notoriété internationale dans de nombreux segments de marché ».

Au cours d'un entretien téléphonique, la porte-parole de l'entreprise, Isabelle Adjahi, a assuré que les révélations de la commission Charbonneau, qui ont entaché la réputation de plusieurs firmes de génie québécoises, n'ont joué aucun rôle dans la décision. Le mois dernier, Genivar a admis que certains de ses employés ont effectué des contributions financières irrégulières à des partis politiques par le biais de 17 factures « douteuses », et ce, entre 2005 et 2009. Les sommes ainsi versées totaliseraient 520 000 \$. L'entreprise a réagi en créant notamment un poste de « chef de l'éthique », en instaurant un « programme de conformité aux règles de la concurrence », en resserrant ses contrôles, en révisant son code de conduite et en mettant en œuvre une « politique mondiale » en matière de pratiques anticorruption.

Un holding pour protéger l'entité cotée en Bourse

Genivar a par ailleurs annoncé mercredi qu'elle allait se restructurer en holding. Les activités de l'entreprise dans chaque pays seront constituées en filiales distinctes. Cette nouvelle structure aura pour effet d'isoler, « dans la mesure du possible », l'entité cotée en Bourse des risques d'exploitation, a-t-on expliqué. Les modifications devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Elles devront être approuvées par les deux tiers des voix exprimées par les actionnaires. La Caisse de dépôt et placement du Québec et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui détiennent ensemble 30,2% de Genivar, ont déjà indiqué leur intention de voter en faveur de l'arrangement.

La Presse canadienne

Des syndicats québécois et norvégiens s'allient pour faire pression sur Couche-Tard

Des syndicats du Québec et de la Norvège ont décidé d'unir leurs forces pour contraindre Alimentation Couche-Tard à reconnaître les droits des travailleurs syndiqués dans ses dépanneurs. La Confédération des syndicats nationaux (CSN) et un syndicat norvégien accusent l'entreprise d'avoir eu recours à des tactiques coercitives pour décourager et retarder l'accréditation syndicale de ses magasins Couche-Tard et Statoil.

La Presse canadienne

SNC-Lavalin, persona non grata à la Banque mondiale pour dix ans

En raison d'allégations de corruption de fonctionnaires bangladais, la firme ne pourra soumissionner sur les contrats de la BM

Le Groupe SNC-Lavalin a indiqué mercredi qu'un accord de règlement avait été conclu avec le Groupe de la Banque mondiale concernant des allégations de corruption pour un contrat visant la construction d'un pont au Bangladesh. Des termes de l'entente n'ont pas été dévoilés, mais ce règlement implique à tout le moins une suspension du droit, pour la filiale SNC-Lavalin et ses sociétés affiliées, d'obtenir des contrats pour des projets financés par le Groupe Banque mondiale pendant dix ans.

La suspension pourrait cependant être levée après huit ans si des conditions énoncées sont pleinement respectées, a indiqué mercredi SNC-Lavalin dans un communiqué.

Aucune sanction pécuniaire n'a été imposée et d'autres filiales du Groupe SNC-Lavalin pourront être en mesure de soumissionner pour de tels contrats si elles se conforment « à toutes les conditions en vertu de l'accord », a précisé l'entreprise. SNC a indiqué que les revenus générés par les projets financés par la Banque mondiale et d'autres banques de développement multilatérales pour ses filiales concernées par l'entente représentaient environ 1% de son chiffre d'affaires annuel.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) avait effectué une perquisition dans un bureau de SNC-Lavalin à Oakville, en Ontario, en septembre 2011, à la requête de la Banque mondiale, qui enquêtait sur un contrat pour un pont n'ayant jamais été attri-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Selon le journal local *Daily Star*, SNC-Lavalin a offert d'« énormes pots-de-vin » afin de décrocher le contrat de supervision des travaux de construction d'un pont de 6,5 kilomètres au-dessus du fleuve Padma. Le quotidien n'a pu obtenir l'ampleur des sommes en jeu.

bué dans le pays d'Asie du Sud. Les allégations de corruption avaient incité la Banque mondiale à suspendre un prêt de 1,2 milliard \$US et à interdire temporairement à la filiale de SNC de soumissionner sur d'autres contrats au Bangladesh.

Un journal du Bangladesh avait indiqué que la commission anticorruption du pays enquêtait sur des allégations voulant que SNC-Lavalin ait offert d'« énormes pots-de-vin » à au moins six responsables int-

fluents du pays, dont deux anciens ministres, pour obtenir le lucratif contrat.

Selon le *Daily Star*, SNC-Lavalin a offert d'« énormes pots-de-vin » afin de décrocher le contrat de supervision des travaux de construction d'un pont de 6,5 kilomètres au-dessus du fleuve Padma (appelé Gange en amont, en Inde). Le quotidien n'a pu obtenir l'ampleur des sommes en jeu. Parmi les personnes à qui l'entreprise montréalaise aurait voulu ver-

ser des pots-de-vin, on trouve Syed Abul Hossain, ministre des Technologies de l'information et des Communications, Abul Hasan Chowdhury, ancien ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Mosharraf Hossain Bhuiyan, ancien secrétaire de la division des ponts au ministère des Communications, ainsi que trois hommes d'affaires travaillant au projet de pont. MM. Bhuiyan et Hossain ont assuré au journal n'avoir absolument rien à se re-

procher dans cette affaire. SNC-Lavalin n'a pas voulu commenter, soulignant que les enquêtes se poursuivent.

Pendant l'enquête sur cette affaire, la Banque avait appris que des fautes avaient été également commises par la même branche du groupe canadien sur un chantier d'électrification au Cambodge, ajoute le communiqué.

Avec l'Agence France-Presse
La Presse canadienne

La Banque du Canada annonce une croissance plus faible que prévu pour 2013

JULIAN BELTRAME
à Ottawa

La Banque du Canada a fortement réduit mercredi sa prévision de croissance économique pour la première moitié de l'année, mais a refusé d'allonger de nouvelles mesures de relance parce qu'elle croit toujours que de meilleurs jours pointent à l'horizon.

Comme prévu, la banque centrale a laissé son taux d'intérêt directeur à 1%, tout en réduisant sa prévision de croissance d'un demi-point à 1,5%. L'économie devait prendre de la vitesse l'an prochain et en 2015, avec des taux de croissance respectifs de 2,8 et 2,7%, mais la lente reprise en ce début d'année fait en sorte que l'économie ne roulera pas à pleine capacité avant la mi-2015 — soit six mois plus tard que la Banque du Canada ne l'avait initialement prévu.

Ces perspectives sont inhabituellement sombres pour la banque, que plusieurs observateurs accusent d'optimisme quasiment exagéré, et les marchés ont immédiatement réagi en faisant perdre au dollar canadien deux tiers d'un cent US. Le huard a terminé la journée en baisse de 58 centimes, à 97,41 cUS.

Certains économistes avaient exhorté la banque à se distancier de sa préférence pour un resserrement de la politique monétaire et une hausse future des taux d'intérêt, deux éléments qui amoindrieraient la vigueur du dollar canadien et favoriseraient les exportations aux marchés étrangers, mais la banque centrale a préféré garder sa ligne.

Participant à ce qui pourrait bien être sa dernière conférence de presse au Canada avant son départ pour Londres, le gouverneur de la banque centrale, Mark Carney a expliqué que l'institution refusait de mordre à l'hameçon du pessimisme de certains observateurs. « Nous devons retourner au contexte », a affirmé M. Carney. « Les taux d'intérêt sont à 1%, nous avons un secteur financier aussi résilient que n'importe quel autre dans le monde, il y a un relâchement dans l'économie, mais il n'est pas si important, même en comparaison avec les autres grandes économies. »



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le gouverneur de la banque centrale, Mark Carney, a cependant expliqué que l'institution refusait de mordre à l'hameçon du pessimisme de certains observateurs.

Le premier sous-gouverneur de la banque centrale, Tiff Macklem — en qui plusieurs voient le successeur à M. Carney — a poursuivi en expliquant que la banque comptait sur la solide croissance économique des États-Unis pour éventuellement appuyer le Canada, en ce qui a trait aux exportations de bois d'œuvre et d'autres produits liés au secteur de l'habitation, ainsi qu'à celui de l'énergie. En retour, cela devrait convaincre les entreprises canadiennes, incluant celles du secteur pétrolier, qu'il est temps de recommencer à investir pour l'avenir.

« Pourquoi croyons-nous que la croissance va reprendre », a-t-il demandé. « Nous observons une reprise de la demande privée aux États-Unis — elle n'est pas aussi visible dans les manchettes parce qu'il y a une contraction fiscale assez importante, mais la demande privée est positive pour nos exportations. Les marchés émergents connaissent un raffermissement, et puis les investissements d'affaires reprennent, avec un certain retard. Alors la table est mise. »

Les deux hommes croient que la faible croissance économique sera temporaire. Après s'être embourbée dans la deuxième moitié de 2012, l'économie devrait croître de seulement 1,5% au premier trimestre et de 1,8% au deuxième. Mais celle-ci devrait ensuite s'emballer et connaître une croissance de 2,3% au troisième trimestre et de 2,8% au quatrième trimestre. En 2014, cette croissance devrait s'établir en moyenne à 2,8%, puis à 2,7% en 2015.

Mais cela reste trop optimiste pour plusieurs économistes, même si la prévision de 1,5% pour l'année en cours place la perspective de la banque en deçà de celle du ministre des Finances Jim Flaherty dans son budget du mois dernier, soit 1,6%.

La Presse canadienne

Une année 2013 dans le rouge pour Postes Canada?

Ottawa — Postes Canada dit s'attendre à essayer une perte pour son exercice financier 2013, alors qu'elle est aux prises avec un volume de courrier « en déclin rapide » et un nombre croissant de nouvelles adresses.

La société de la Couronne a indiqué avoir été en mesure d'engranger un profit de 127 millions avant impôts l'an dernier. Il s'agit d'un important retour à la rentabilité par rapport à la perte de 253 millions avant impôts enregistrée en 2011, une première perte en 16 ans pour Postes Canada.

Les principales activités de Postes Canada ont aussi affiché un profit en 2012, avec un bénéfice net de 98 millions, bien qu'il prenne sa source dans des ajustements de 152 millions reliés aux congés de maladie et aux soins médicaux postérieurs à l'emploi. Sans les modalités de la nouvelle convention collective, Postes Canada aurait perdu 54 millions avant impôts, a indiqué la société.

Postes Canada a affirmé devoir continuer à revoir ses activités afin de compenser le déclin des volumes de courrier. Les envois nationaux ont été l'an dernier moindres de près

de 1 milliard par rapport à 2006, a précisé l'organisation.

Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont conclu une entente de convention collective à la fin de l'année dernière. Le syndicat avait effectué une série de grèves rotatives en 2011, avant que la direction ne crée un lockout. La situation conflictuelle avait pris fin avec le dépôt, par le gouvernement Harper, d'une loi de retour au travail.

Le régime de retraite draine les revenus

L'un des plus importants problèmes financiers de Postes Canada touche le déficit du régime de retraite de ses employés. Le déficit a grimpé à 5,9 milliards en 2012, par rapport à 4,7 milliards un an plus tôt. L'agence est responsable en vertu de la loi de trouver les fonds pour financer le régime.

La société a dit devoir continuer à explorer les occasions pour réviser ses activités et « rajuster ses coûts de main-d'œuvre » en fonction des besoins changeants dans les services postaux.

La Presse canadienne

Les hypothèques nourrissent les profits de Bank of America

New York — Le profit de Bank of America s'est envolé au premier trimestre, grâce aux prêts hypothécaires et à la gestion de patrimoine. La banque de

Charlotte, en Caroline du Nord, a affiché mercredi un bénéfice attribuable aux actionnaires de 2,3 milliards \$US au premier trimestre, comparativement à seulement 328 millions l'an dernier. Cela correspond à un profit de 20 cUS par action. Bank of America est la deuxième banque américaine en importance en termes d'actifs.

Associated Press

ÉCONOMIE

La zone euro défend son austérité

Bruelles — Cinq responsables de la zone euro défendent leur réponse à la crise, accusée parfois de favoriser l'austérité, en estimant qu'elle porte ses fruits même s'il faut s'attaquer à un niveau de chômage «inacceptable», dans une tribune à paraître jeudi.

«*Tout n'est pas encore en place [...] mais il est clair que notre réponse à la crise contribue au rééquilibrage de l'économie de la zone euro et a permis de garantir l'intégrité de l'euro*», affirme Jean-Diesselbloem, président de l'Eurogroupe, Olli Rehn, commissaire européen aux Affaires économiques, Jörg Asmussen, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), Klaus Regling, directeur du Mécanisme européen de stabilité (MES), et Werner Hoyer, président de la Banque européenne d'investissement (BEI).

«*Dans la tempête, nous avons renforcé les fondations de l'union monétaire et amélioré la soutenabilité de nos finances publiques*», poursuivent-ils dans cette tribune commune publiée par l'*International Herald Tribune* et le *New York Times*. Ils rappellent les différents piliers de leur réponse à la crise, dont le renforcement de la surveillance budgétaire des États membres de la zone euro, le programme de rachat de dette de la BCE, la création d'un pare-feu permanent et le soutien apporté, le plus souvent avec le FMI, aux pays nécessitant une aide financière. «*Cette réponse à la crise a porté ses fruits [...] Les marchés saluent ces efforts*», insistent les responsables, pour

qui «*la zone euro a fait preuve de résistance et d'une capacité à résoudre ses problèmes que certains observateurs ne soupçonnaient pas il y a encore un an*».

«*Conséquence de notre détermination et de notre stratégie commune, un ajustement difficile mais nécessaire est en cours, d'où une zone euro plus forte émergera*», assurent-ils. Ils concèdent que «*le nécessaire ajustement se traduit par de sérieux défis sociaux, notamment sous la forme d'un chômage élevé inacceptable*». «*Il faut relever ces défis avec détermination*», disent-ils.

Débat autour de l'austérité

La mise au point de la zone euro survient alors que le débat sur l'austérité reprend de la vigueur. Le ministre australien des Finances, Wayne Swan, a fustigé mercredi une «*austérité stupide*» en Europe qui pèse sur la relance de l'économie mondiale. La veille, les États-Unis s'étaient inquiétés d'une demande «*anémique*» dans la zone euro et d'une «*fatigue de l'austérité*» menaçant certains pays de la région engagés dans des plans d'assainissement budgétaire.

De son côté, le FMI a légèrement abaissé sa prévision de croissance pour 2013 et table désormais sur une contraction de l'activité de 0,3% au sein de la zone euro. Pour l'institution de Washington, la zone euro n'a toutefois pas d'autre choix que de poursuivre ses efforts budgétaires et de mettre en place une union bancaire.

Agence France-Presse



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

En plus des Ski-Doo, BRP construit les motoneiges Lynx, les motomarines Sea-Doo et les véhicules Can-Am.

BRP s'apprête à entrer en Bourse

BRP, le constructeur des motoneiges Ski-Doo, prépare son inscription en Bourse. La société de Valcourt a annoncé mercredi avoir déposé un prospectus provisoire en vue d'un premier appel public à l'épargne pour le placement d'actions à droit de vote subalterne.

Le concepteur et fabricant de motoneiges, de motomarines et de véhicules tout-terrain n'a pas indiqué combien d'actions il planifiait vendre, ni le produit qu'il espérait tirer de la vente. Cependant, BRP a indiqué qu'elle émettrait aussi des actions à droits de vote mul-

tiples à ses propriétaires actuels, qui continueront à exercer une influence significative sur la société.

BRP a été essayée de Bombardier il y a 10 ans. Elle a été vendue en 2003 à des membres de la famille Beaudoin, à Bain Capital et à la Caisse de dépôt et placement pour 960 millions.

Le syndicat de preneurs fermes pour le premier appel public à l'épargne sera mené par BMO Marchés des capitaux, RBC Marchés des capitaux, UBS valeurs mobilières Canada et Citigroup Global Markets Canada.

En plus des Ski-Doo, BRP construit les motoneiges Lynx, les motomarines Sea-Doo et les véhicules Can-Am. Le chiffre d'affaires de BRP pour le plus récent exercice financier clos le 31 janvier, s'est établi à 2,9 milliards, ce qui lui a permis de réaliser un bénéfice avant impôts, intérêt et amortissement normalisé de 336 millions. Son résultat net annuel s'est chiffré à 121 millions.

BRP emploie environ 6800 personnes dans le monde, principalement au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande. Son réseau de 3200 concessionnaires est présent dans 20 pays.

La Presse canadienne

Le prix des maisons a augmenté au Canada en mars

Toronto — L'indice des prix des maisons Teranet-Banque Nationale a augmenté de 0,4% en mars par rapport à février, après une série de déclin. La plupart des principaux centres urbains au pays ont affiché des améliorations.

L'indice national avait chuté lors des six mois précédents, une période de croissance économique minimale ayant coïncidé avec un resserrement des règles fédérales sur les prêts hypothécaires. Sur une base annuelle, l'indice est en hausse de 2,6% par rapport à mars 2012 — sa plus petite progression d'une année à l'autre depuis novembre 2009.

Teranet compile ces données en fonction d'une sélection de propriétés vendues dans les principaux marchés du pays. L'indice composé national, établi à partir de 11 marchés locaux, a ainsi été de 153,31 points en mars, en hausse par rapport à 152,72 points en février. Des augmentations ont été constatées dans 9 des 11 marchés, soit Calgary, Edmonton, Montréal — avec une hausse de 0,7% —, Québec (0,4%), Toronto, Vancouver, Halifax, Winnipeg et Ottawa-Gatineau.

Important déclin à Victoria

Des déclin ont été enregistrés à Hamilton et Victoria. Teranet a indiqué que l'indice avait chuté de 3,2% en mars à Victoria, le plus important recul d'un mois à l'autre pour cette ville en près de 23 ans.

Sur une base annuelle, Victoria et Vancouver ont été les deux seuls marchés à afficher des déclin. Sept des onze secteurs ont connu une plus forte progression que l'indice national: Québec, Calgary, Hamilton, Toronto, Winnipeg, Halifax et Edmonton. Les indices des régions d'Ottawa-Gatineau et de Montréal se sont situés en deçà de l'indice national.

La Presse canadienne



FREDÉRIK FLORIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Olli Rehn, commissaire européen aux Affaires économiques, a cosigné la tribune qui sera publiée dans le *New York Times*.

BCE et Astral minimisent les critiques des concurrents

BCE et Astral Média ont répondu mercredi à ceux qui estiment qu'elles contrôleront une trop grande part du marché si le projet de la vente par Astral de la plupart de ses actifs à BCE se concrétise. En réponse aux interventions faites auprès du CRTC, les deux entreprises ont sou-

tenu mercredi que les principaux opposants à l'entente étaient de «*grandes entreprises verticalement intégrées*» de câblodistribution et de télécommunications qui font concurrence à Bell. Bell et Astral ont rejeté les craintes selon lesquelles serait limité «*d'une quelconque façon l'accès au contenu*», faisant valoir que les deux entreprises ont déjà des ententes de distribution et d'affiliation à long terme avec ces concurrents.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier meublé, libre en août, équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme. Entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 15 minutes de Châtelet. 2800\$/mois (800\$/sem). 33.1.40.30.09.14 riouxchristian@yahoo.com

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonneville.ca/nyons 500\$/sem. mariehalarie@gmail.com

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h. 1-888-374-5777

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation. P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. info@bretonsavard.com 514 254-1447

695 AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km. Cuir, toit ouvrant, mags 18 pouces, moteur 3.7l de 305 chevaux. 24 900\$ Philippe St-Pierre (514)705-0707

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VILLAGE OLYMPIQUE
2 1/2 755\$
3 1/2 1005\$
4 1/2 1105\$
5 1/2 1975\$
TOUT INCLUS.
Métro L'Assomption/Viau. Stat. int. disp., grands balcons avec superbe vue, piscine int., gym, restaurants, magasins.

438 238-1554

MÉTRO JOLIETTE, 4 1/2 rénové. 2 c.c. fermées, boiseries d'époque décapées, pl. bois, 2 électros inox, bain/pattes, galerie en bois torréfié, beaucoup de lumière, tranquille. 10 minutes du c.-ville. Charme. Ent. lav-séch. Réf. Pers. tranquille et non-fum. (Asthme chronique chez voisins.) 895\$ semi-meublé 514 523-7308

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LONGUEUIL - 5 1/2
Secteur résidentiel, r.d.e.c., aire ouverte, planchers bois, 2 balcons, porte jardin, insonorisé. LIBRE. 840\$. 514-619-2995

MÉTRO LAURIER
Boul St-Joseph, 5 1/2, salon double, 1 c.à.c., cuisine à l'arrière + pièce style solarium. Ent. l/s, 2e, avec petite terrasse arrière: 1195\$ chauffé, eau ch. incl. Normand 514 845-2781

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MONTREAL - 2364 JOLICOEUR
Grand 3 1/2, situé au r-d-c, entièrement rénové de style condo. Entrée lav./séc., foyer au gaz, grand stat. couvert et terrasse privée, entreposage au s.sol. 975\$. 514-830-4650 (18h et 20h)

NDG - 5 1/2 - Haut duplex rénové.
Pl. bois. Face parc, près bus. Libre. 1200\$. 514 481-8043

OUTREMONT - 6 1/2 chauffé
H-duplex, lumineux, cachet, terras, balc. LIBRE. 2 300\$ 514-731-1741

OUTREMONT - face église
St-Viateur. Grand 5 1/2 rénové, lumineux. Balcons. 1950\$ Conciergerie. 514 770-1160

OUTREMONT ADJ. - 7 1/2
H-duplex spacieux/éclairé/chauffé, 2 balc., stat., près UdeM/hôpital. 1 500 \$ Juillet 514 651-1836

PETITE-PATRIE. 6 1/2, 3e.
Près école primaire. Réf. d'emploi. Juillet. 514 276-7110(soir)

ROSEMONT - 5 1/2 - Penthouse
1974, boul. Rosemont. Sur 2 niveaux avec mezz. et immense terras., 2 ch. fermées, bois franc, foyer, grand balc., état. inclus. LIBRE 1 500 \$ 514-277-4664 | 514-217-5700

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL 3 1/2
Disp. imm. Superbes logements rénovés, spacieux, bois franc, chauffés, éclairés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite (514) 738-5281

161 SOUS-LOCATION

ROSEMONT - PIED À TERRE
dans beau petit 4 1/2, disponible du mardi au vendredi. Personne propre, tranquille, non-fumeur. 425\$ / mois 450 532-2598 ou 514 276-7895

169 QUÉBEC À LOUER

QUÉBEC - Cap-Blanc-face fleuve
Grand condo chic, 1 cc, tt équipé, (littérie, vaisselle et verrerie, etc...) Immeuble classé historique. Stat. 1500\$ 1 mois/min. Non-fum. 418 829-1533

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

176 CHALET À LOUER

LAC SPECTACLE - Laurentides
100 km de Mtl, chalet tout équipé, 3 c.c., foyer. Bord de lac tranquille non-pollué, canot. B.B.Q., tennis. 2 sem/mois 450 562-9711 613 804-1801

251 BUREAUX À LOUER

VILLE ST-LAURENT
812 Ste-Croix au coin De L'Église. Idéal pour professionnels, 922 p.c., près métros et autobus. Guy Calce. 514-943-7641

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

COLLECTION DE CANADIANA
300 volumes. Plusieurs pièces rares et uniques. Catalogue sur demande 418 687-0733

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE
Collection ou Accumulation. 514 775-8036

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir. www.auxjardinschampêtres.com

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

Alternatives
CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent
Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca • 514.982.6606

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

ÉCONOMIE

RAPPORT D'AMOURS

Le gouvernement joue de prudence

ISABELLE PORTER
à Québec

Le gouvernement du Québec n'est pas prêt à endosser le rapport D'Amours et à donner le feu vert à ses recommandations. Avant de trancher, il souhaite récolter d'autres avis et mener de nouvelles consultations sur son contenu.

«La proposition, elle est nouvelle, elle est étonnante, surprenante, et elle a des impacts sur les entreprises. Elle peut avoir des impacts sur l'économie. Il faut analyser les impacts de ça», a expliqué Agnès Maltais, ministre responsable de la Régie des rentes, mercredi, en fin de journée.

Le gouvernement péquiste veut convaincre les députés des autres partis de tenir une consultation publique sur le système de retraite à l'automne prochain. On souhaite l'exercice non partisan à l'image de la Commission Mourir dans la dignité, mais M^{me} Maltais a précisé que l'exercice ne serait pas nécessairement aussi long. Afin de rallier la population à une éventuelle réforme, le président du comité, Alban D'Amours, a été réquisitionné pour faire une tournée du Québec en mai. Le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, lui a aussi demandé d'aller rencontrer les élus municipaux. En attendant, les mesures actuelles d'allègement du financement des déficits de retraite à prestations déterminées sont prolongées jusqu'en décembre 2013, et les nouveaux outils offerts aux villes pourraient être inscrits dans la loi à court terme.

Par ailleurs, la question de la rapidité d'action du gouvernement dans ce dossier pourrait bien rebondir dans les débats de l'Assemblée nationale. Avant de connaître les intentions du gouvernement, tant la Coalition avenir Québec (CAQ) que les libéraux (PLQ) insistent sur l'importance d'agir rapidement. «Faisons une commission parlementaire rapide», a lancé Raymond Bachand, du PLQ. Il faut que les élus puissent décider. Ça fait trop d'années que ça dure. [...] Tous les ingrédients sont là pour que les élus décident.

«Il faut arrêter l'hémorragie», plaident quant à lui Christian Dubé, de la CAQ. Il y a 25% de la dette qui va dans les régimes de retraite, donc il y a urgence d'agir. Il faut qu'un projet de loi soit déposé rapidement.

Québec solidaire, de son côté, aurait préféré qu'on bonifie le régime de la Régie des rentes plutôt que de créer une nouvelle rente pour les 75 ans et plus. Amir Khadir se demande en outre quelles conséquences aura la nouvelle «rente longévité» au niveau fédéral. «Je me demande jusqu'à quel point c'est praticable. Si ce n'est pas "paire" [sic] avec une mesure fédérale, je ne suis pas sûr que [le ministre des Finances Nicolas] Marceau va être ouvert à ça.»

Accueil favorable du patronat et des syndicats

Des patrons aux syndicats, le rapport a été généralement bien accueilli et tous ont souligné la qualité du diagnostic. Or, les solutions ne font pas l'unanimité. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), en particulier, est très critique de la rente longévité. «On craint que ça fasse du mal aux petites entreprises», plaide mercredi sa porte-parole Martine Hé-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« On est forcés de constater qu'on a beaucoup trop de travailleurs présentement qui ne sont pas couverts »

Françoise Bertrand,
Fédération des Chambres de commerce



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

« La proposition, elle est nouvelle, elle est étonnante, surprenante, et elle a des impacts sur les entreprises. Elle peut avoir des impacts sur l'économie. Il faut analyser les impacts de ça. »

Agnès Maltais,
ministre responsable de la Régie des rentes



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« Pour les gens de 60 à 75 ans qui n'ont pas de régime de retraite, le problème demeure entier »

Jacques Létourneau,
président de la CSN

bert en soulignant que 95% des entreprises québécoises appartiennent à cette catégorie. «C'est une nouvelle taxe salariale, et étant donné que ça ne varie pas en fonction du profit, il y a quelque chose de régressif là-dedans.»

Du côté des Jeunes chambres de commerce, on affichait une certaine déception. «Bien que l'équité intergénérationnelle ait été présentée comme une valeur centrale de la réflexion sur l'avenir des régimes de retraite, [...] le rapport fait peu ou pas mention des clauses de disparité.»

À la Fédération des Chambres de commerce, Françoise Bertrand a parlé quant à elle d'un «diagnostic courageux». «On est forcés de constater qu'on a beaucoup trop de travailleurs présentement qui ne sont pas couverts par des régimes.»

Côté syndical, on était soulagé que le principe des prestations déterminées ne soit pas attaqué. «C'était notre grande crainte», a expliqué Michel Arsenault de la Fédération des travailleurs du Québec. Par contre, les centrales déplorent qu'on fasse peu de cas des retraites des 60-75 ans. «Pour les gens de 60 à 75 ans qui n'ont pas de régime de retraite, le problème demeure entier», a fait valoir le président de la CSN, Jacques Létourneau.

«En même temps, ça a une bonne chose», disait M. Arsenault. Ça responsabilise les employeurs en leur demandant de payer la moitié de 3,3% sur la masse salariale.

À l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), on croit que les acteurs cherchent indirectement à faire en sorte que les gens prennent leur retraite plus vieux. «Ça ne va pas améliorer le sort des gens qui n'ont aucune couverture actuellement», a déploré le chercheur Mathieu St-Onge.

Du côté municipal, le président de l'Union des municipalités (UMQ), Eric Forest, a dit que le rapport surpassait ses attentes. «Je ne m'attendais pas à un portrait aussi lucide de la situation.» Selon lui, les nouveaux outils donnés aux maires pour négocier avec les syndicats auront un impact important. «C'est beaucoup, beaucoup plus que ce qu'on a actuellement», dit-il.

Le Devoir

RETRAITES

SUITE DE LA PAGE B 1

secteurs public et privé) est de 41 milliards, dont près du quart est attribuable aux régimes de retraite des municipalités.

Groupes de tous horizons

Le comité a rencontré 22 groupes et organismes de tous horizons (villes, patronat, syndicats, entreprises, monde universitaire, etc.) et reçu les mémoires de 12 autres groupes (associations de retraités, régimes de retraite, etc.).

Parmi les recommandations du comité figurent un resserrement de la méthode pour évaluer les régimes complémentaires, une adoption rapide des Régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), de même qu'un encadrement potentiellement juridique de leurs frais de gestion et la possibilité de permettre aux gens de décaisser les sommes qui sont immobilisées dans un compte de retraite ou un fonds de revenu viager à partir de 60 ans.

Il faut aborder avec prudence la somme de 4 milliards, a affirmé Bernard Morency, membre du comité et vice-président à la Caisse de dépôt et placement. «La réalité, c'est que la moitié de ça serait un déplacement d'épargne. Pour quelqu'un qui a un bon régime, ça serait coordonné, a-t-il dit. Il y aurait aussi des crédits d'impôt. Mais surtout, c'est un m é c a n i s m e d' é p a r g n e », a-t-il ajouté, en insistant sur le mot «épargne».

À court terme, l'effet négatif de la rente sur le PIB est estimé entre 0,6% et 0,8%. «Il faut bien noter que cet impact serait compensé dans le futur par une croissance de la consommation, lorsque les prestations seront versées aux travailleurs», écrit le comité en annexe.

L'idée de la rente est venue du comité, selon les deux hommes. Les régimes volontaires ne régleront pas le problème, l'idée d'un régime obligatoire rebute trop de monde, alors, la solution a été de «bonifier» le régime des rentes du Québec.

«Le régime a servi le Québec de façon fantastique depuis 50 ans», a dit M. Morency. Mais là, on essaie de trouver quelque chose pour desservir le Québec pour les prochains 30 à 40 ans. Plutôt que d'essayer de remodeler ça, il faut réfléchir et s'attaquer aux vrais enjeux: l'épargne, la longévité, l'écart entre le public et le privé, etc.»

M. D'Amours a dit que le comité a travaillé de manière

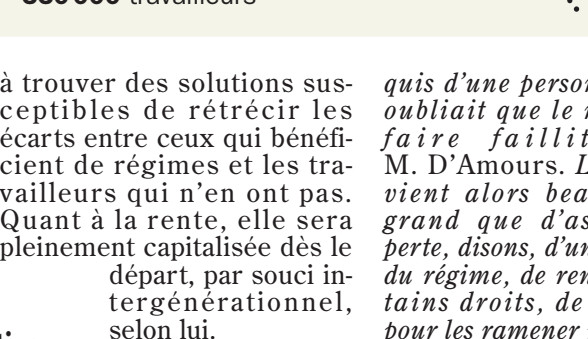
Seulement deux travailleurs sur cinq ont un régime de retraite

2 411 000 travailleurs québécois ne participent pas à un régime de retraite reconnu en vertu de la loi sur ces régimes

1 543 000 travailleurs québécois participent à un régime de retraite

Aucun régime collectif
1 861 000 travailleurs

Régime collectif autre (REER collectif, etc.)
550 000 travailleurs



Régime à cotisation déterminée
156 000 employés du secteur privé
8 000 employés du secteur public

Régime à prestations déterminées
513 000 employés du secteur privé
866 000 employés du secteur public

Fonction publique du Québec 560 000
Fonction publique du Canada 89 000
Municipalités 69 000
Centre de la petite enfance (CPE) 56 000
Universités 47 000
Secteur parapublic et autres 45 000

Par ailleurs, 39% des travailleurs québécois ont des placements dans un REER (qu'ils participent ou non à un régime de retraite collectif).

Source : Régie des rentes du Québec

à trouver des solutions susceptibles de rétrécir les écarts entre ceux qui bénéficient de régimes et les travailleurs qui n'en ont pas. Quant à la rente, elle sera pleinement capitalisée dès le départ, par souci intergénérationnel, selon lui.

Le Québec compte quatre millions de travailleurs, dont 1,9 million qui ne participent à aucun régime collectif. D'autre part, 1,4 million de personnes participent à un régime complémentaire à prestations déterminées, soit 513 000 dans le privé et 866 000 dans le secteur public. Environ 164 000 personnes se trouvent dans un régime à cotisations déterminées. Enfin, 550 000 travailleurs cotisent à un autre type de régime collectif.

Commission parlementaire

La question des régimes de retraite a déjà fait l'objet de rapports. Craint-on que celui-ci soit mis de côté? «Ça ne suscite aucune inquiétude à mon esprit», a dit Alban D'Amours.

Lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, la première ministre Pauline Marois a dit hier, avant la remise du rapport, qu'une commission parlementaire pourrait être saisie du dossier.

Le comité est aussi d'avis qu'il faut penser à «recadrer» la notion de droits acquis. «On ne serait pas plus avancés si on tenait aux droits ac-

quis d'une personne et qu'on oublie que le régime peut faire faillite», a dit M. D'Amours. Le risque devient alors beaucoup plus grand que d'assumer une perte, disons, d'une indexation du régime, de renoncer à certains droits, de les remiser pour les ramener plus tard.

Le mandat initial du comité consistait à se pencher sur les régimes complémentaires à prestations déterminées, caractérisés par une promesse de revenu garanti. Rapidement, le comité a élargi la réflexion à l'ensemble du sys-

tème de retraite.

Outre M. D'Amours et M. Morency, le comité compte René Beaudry (Normandin Beaudry, firme d'actuariat-conseil), Luc Godbout (directeur du Département de fiscalité à l'Université de Sherbrooke), Claude Lamoureux (ex-président du régime Teachers), Maurice Marchon (professeur titulaire à HEC Montréal) et Martin Rochette (avocat spécialisé en régimes de retraite au cabinet Norton Rose).

Le Devoir

Sudoku

par Fabien Savary

9	4		7	6				
			5			4		
3		6	8				9	
		3		1				9
2					8		1	4
	5			9	7	3		
		1					7	5
	6			8				
4			1					3

Niveau de difficulté : MOYEN

2353

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

2	3	9	8	5	6	1	4	7
7	8	4	2	9	1	6	5	3
1	6	5	4	3	7	8	9	2
8	5	3	9	6	4	2	7	1
4	1	2	5	7	8	9	3	6
6	9	7	3	1	2	4	8	5
5	2	1	7	8	9	3	6	4
3	4	8	6	2	5	7	1	9
9	7	6	1	4	3	5	2	8

2352

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

En plus d'Alban D'Amours, le comité comporte six autres membres, dont Claude Lamoureux et Luc Godbout.

LES SPORTS

C'EST DU SPORT!

Les beaux dimanches



JEAN DION

Il est des voix qui, par leur prestance et leur longévité, en viennent à être intimement associées à un sport, voire en deviennent synonymes. Si par exemple on montre une certaine propension à se coucher tard, c'est avec un bonheur renouvelé que l'on capte les joutes des Dodgers décrites par Vin Scully. Scully, qui travaille seul, est un monument du baseball, un puits sans fond d'anecdotes et d'histoires en tout genre. Le monsieur est âgé de 85 ans et il commente les matchs des Dodgers depuis... 1950. Hé, ils étaient encore à Brooklyn à l'époque. En écoutant Scully, on acquiert la certitude que le monde est en bon ordre et qu'il ne sert à rien de s'enervier.

Et au football, c'était Pat Summerall, décédé mardi à 82 ans. Combien de beaux dimanches on lui doit, je ne vous le fais pas dire, avec Tom Brookshier dans le temps, puis avec John Madden pendant plus de 20 ans, le timbre chaud, le mot juste, et l'impression que tous les matchs importants, c'est lui qui les faisait. Un tandem d'enfer avec Madden, justement, deux personnages aux antipodes qui se complétaient à merveille, l'un au ras des pâquerettes, l'autre les baguettes perpétuellement en l'air.

Summerall a décrit 16 matchs du Super Bowl, et du tout premier est restée une excellente historiette.

Le 15 janvier 1967 à lieu, au Los Angeles Coliseum, le premier match de championnat entre le vainqueur de la NFL et de l'ancienne AFL, qui deviendra rétroactivement, deux ans plus tard, le Super Bowl I. Les Packers de Green Bay y affrontent les Chiefs de Kansas City.

Le réseau CBS détenant les droits de télédiffusion des joutes de la NFL et NBC ceux de l'AFL, il est convenu que les deux chaînes présenteront la rencontre, chacune avec sa propre équipe de commentateurs mais des images communes. A CBS, il est prévu que Summerall décrive la

première moitié du match dans la cabine des commentateurs, puis qu'il change de place avec Frank Gifford et couvre la deuxième demie depuis les lignes de côté.

Mais, à la mi-temps, pépin il y a. À NBC, l'animateur Charlie Jones interviewe le comédien Bob Hope. Jones est tellement passionné par ce que Hope a à raconter que l'entrevue se prolonge au-delà de la période allouée. De telle sorte que NBC rate le botté d'envoi qui amorce le troisième quart.

Ici, deux versions existent, mais le résultat est le même. Scénario A: informé de la situation, l'arbitre en chef ordonne que le botté soit repris, et le producteur de CBS dit à Summerall, qui est le seul homme de télé sur le terrain, d'aller informer l'entraîneur-chef des Packers, le grand Vince Lombardi, de ce qui s'est passé (cette version répandue est improbable puisque l'arbitre n'aurait alors eu qu'à aller lui-même parler à Lombardi). Scénario B: devant les supplices de NBC, le gars de CBS dit à Summerall d'aller demander à Lombardi s'il accepterait qu'on reprenne le botté.

Quoi qu'il en soit, Summerall a refusé. En 1958, botteur de précision avec les Giants de New York, il avait joué sous les ordres de Lombardi, alors entraîneur adjoint, et il connaissait le caractère du bonhomme en l'honneur duquel le trophée remis aux vainqueurs du Super Bowl serait ultérieurement nommé. Un peu malcommode, mettons. Et Summerall était terrorisé. Ce qui fait que le fameux botté n'a vraisemblablement pas été repris, ne serait-ce que parce que l'arbitre aussi avait peur de Lombardi.

On n'oubliera pas Pat Summerall.

On n'avait pas besoin de preuve supplémentaire que toute est dans toute, mais en voici une pareil.

Depuis que Martin Brodeur a remporté sa 666^e victoire en carrière, les Devils — les Devils — n'ont pas gagné en 10 matchs. Ils ont perdu 6 fois en temps réglementaire et se retrouvent à 6 points d'une place en séries avec 6 matchs à jouer. Cela ne s'invente juste pas.

LES FOUDRES DE LA LNH



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

L'attaquant du Canadien Ryan White devra purger une suspension de cinq matchs pour avoir asséné un coup à la tête du défenseur Kent Huskins lors de la rencontre de lundi contre les Flyers de Philadelphie. White, que l'on voit ici assailli par Kurtis Foster alors que Huskins git sur la patinoire (à droite) après la charge, a rencontré le préfet de discipline de la LNH Brendan Shanahan en personne mercredi, et la décision a été rendue en milieu d'après-midi. Sur le moment, White avait été sanctionné d'une punition majeure pour mise en échec illégale à la tête et expulsé du match. Il sera également soulagé de 18600\$US en salaire non touché.

Ligue nationale de hockey

Association de l'Est

	PJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
y-Pittsburgh	42	32	10	0	141	102	64
dx-Montréal	42	26	11	5	131	107	57
d-Washington	43	24	17	2	134	119	50
Boston	41	26	11	4	116	91	56
Toronto	43	24	14	5	131	118	53
Ottawa	42	22	14	6	104	91	50
N.Y. Islanders	43	22	16	5	124	124	49
N.Y. Rangers	42	21	17	4	102	100	46
Winnipeg	43	22	19	2	113	126	46
Buffalo	43	18	19	6	111	128	42
Philadelphie	43	19	21	3	119	131	41
New Jersey	42	15	17	10	96	115	40
Tampa Bay	43	17	22	4	136	135	38
Caroline	42	17	23	2	109	134	36
Floride	42	13	23	6	101	147	32

Association de l'Ouest

	PJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
y-Chicago	42	33	5	4	139	87	70
dx-Anaheim	42	27	10	5	125	105	59
d-Vancouver	43	24	12	7	118	104	55
Los Angeles	43	24	14	5	122	107	53
San Jose	43	23	13	7	109	104	53
Minnesota	43	24	16	3	114	109	51
St. Louis	42	24	16	2	112	105	50
Détroit	42	20	15	7	106	107	47
Columbus	43	20	16	7	106	110	47
Dallas	42	21	18	3	118	126	45
Phoenix	42	18	17	7	110	114	43
Edmonton	42	16	19	7	106	120	39
Nashville	44	15	21	8	100	123	38
Calgary	42	16	22	4	113	145	36
Colorado	43	14	22	7	103	135	35

d- Meneur de la division x- Assuré d'une place en séries y- Champion de division

Les Penguins dominant le Canadien, 6-4

Pittsburgh — Brandon Sutter et Brenden Morrow ont marqué à 2:06 d'intervalle au premier vingt, mercredi, menant les Penguins de Pittsburgh vers un gain de 6-4 face au Canadien de Montréal.

Les deux joueurs ont fini le match avec deux buts chacun. Jarome Iginla et Douglas Murray ont complété pour les Penguins, qui ont gagné leurs cinq derniers matchs.

Marc-André Fleury a bloqué 31 tirs devant le filet des vainqueurs. Brian Gionta, Alex Galchenyuk, Gabriel Dumont (son premier but dans la LNH) et Andrei Markov ont marqué pour le CH. Le club a perdu ses trois derniers matchs, ayant accordé 18 buts au fil de ceux-ci.

«Il nous faut resserrer la défense», a dit l'entraîneur du Canadien, Michel Therrien. On ne peut pas gagner avec notre nombre de buts accordés depuis trois matchs.»

Sutter a donné les devants 1-0 aux Penguins à 7:24. S'amenant sur l'aile gauche, il a déjoué Peter Budaj avec un tir des poignets du côté du gant, récoltant ainsi son 10^e filet de la saison.

Morrow a doublé la priorité à 9:30. Saisissant une rondelle libre près du cercle droit, il a battu le gardien slovaque d'un beau tir au-dessus de l'épaule droite, méritant lui aussi son 10^e but de la campagne. Iginla a fait 3-0 en fin de premier tiers, avec les siens en avantage numérique. Posté à l'embouchure du filet, il a converti la passe précise de Chris Kunitz pour récolter son 11^e but, à 19:39. Max Pacioretty était au cachot pour avoir

fait trébucher Matt Niskanen. Morrow, qui a signé son deuxième but au deuxième vingt, a récolté cinq buts et trois passes depuis quatre matchs.

Sutter a profité d'un retour pour marquer à nouveau à mi-chemin au deuxième tiers, puis Murray a complété d'un tir de loin qui a dévié sur le bâton de Tomas Plekanec, à 5:24 au troisième vingt.

Budaj, qui avait remporté ses six derniers départs, a été battu trois fois en neuf tirs. Il a été remplacé par Carey Price après 20 minutes de jeu. Ce dernier a bloqué 17 tirs sur 20.

Questionné sur la stratégie de changer de gardien après une période, Therrien a dit qu'il tentait ainsi de faire changer le momentum de la rencontre.

Gionta et Galchenyuk ont marqué en deuxième période.

Le premier a redirigé une passe de Brandon Prust et le deuxième y est allé d'une belle manœuvre fructueuse, près du filet.

Dumont a déjoué Fleury d'un tir décoché presque tout de suite après avoir reçu une passe de David Desharnais. Il en était à son 12^e match dans la LNH.

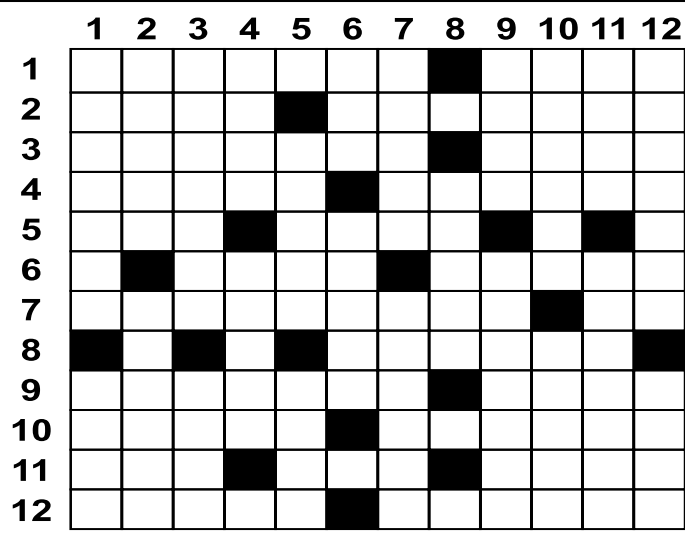
Markov a marqué d'un revers rapproché, avec 11 secondes à disputer à la rencontre.

Le Canadien sera de retour en action dès jeudi, avec la visite du Lightning de Tampa Bay au Centre Bell.

Les Penguins ont gagné leurs 10 matchs à domicile en mars; en avril, ils y montrent une fiche de 2-1 jusqu'ici. Le club domine avec 66 points dans l'Est.

La Presse canadienne

MOTS CROISÉS



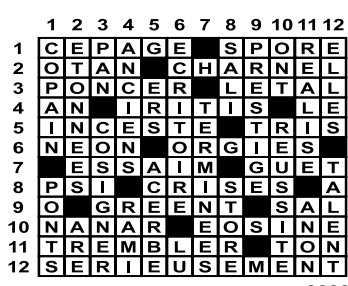
HORIZONTALEMENT

- Abrupt - Grand-père.
- Souhaite - Jugement.
- Heurté violemment - Porte au pouvoir.
- Rognons - Fourbu.
- Dans le râtelier - Spécialité antillaise.
- Préfixe qui multiplie - Gouvernes.
- Sans ardeur - Sud-est.
- Fait d'apparaître (pl.).
- Sucre contenu dans le lait - Prénom.
- On y brûle du bois - Petit ruminant.
- Existence - Marque l'embarras - Propres.
- Intenter une action - Admission.

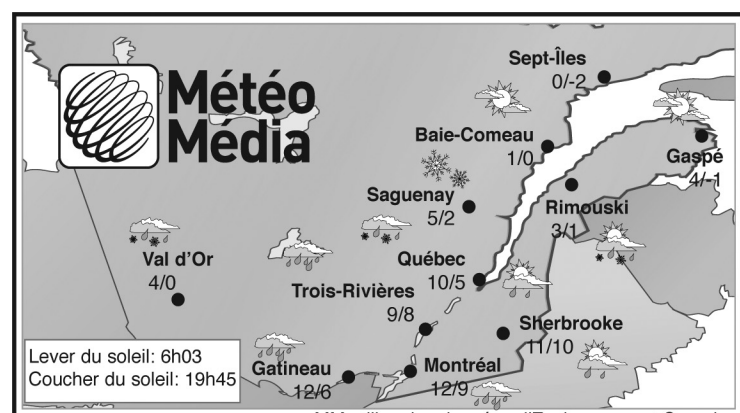
VERTICALEMENT

- Point culminant du monde - Nettoyé.
- Se débarrasser de - Renard bleu.
- Mouvement artistique - Escarpement rocheux.

- Disque solaire - Fait paraître.
- Emploi - Prendre la liberté de.
- Réceptif - Drogué.
- Guetter - Diocèse.
- Morceau d'étoffe drapé autour de la taille.
- Il est gonflé - Rendement plus long.
- Attaquant - Mettre plus haut.
- Motifs ornementaux - Défriche un terrain.
- Extrême - Désavantagé.



SOLUTION DU DERNIER



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 7/-1	Mel 5/-5	Londres	Var 12/9	Nua 11/7
Moncton	Sol 10/4	Plu 17/6	Los Angeles	Sol 23/13	Sol 25/15
Saint-Jean	Sol 8/4	Plu 11/4	Mexico	Sol 28/13	Sol 26/13
Toronto	Plu 23/4	Plu 16/-2	New York	Nua 14/12	Nua 20/8
Vancouver	Plu 10/8	Plu 11/9	Paris	Var 14/12	Nua 11/6
Winnipeg	Sol 3/-6	Sol 1/-9	Tokyo	Sol 20/17	Var 13/11

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	9	23/0	10/-5	8/2
Faible pluie, pdp 80%	Ciel variable.	Averses isolées, pdp 40%	Passages nuageux.	Ensoleillé

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	5	23/-2	9/-7	7/-4
Averses, pdp 40%	Pluôt nuageux.	Nuageux avec percées de soleil.	Ciel variable.	Ensoleillé

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	6	20/-3	7/-6	8/-2
Averses, pdp 80%	Pluôt nuageux.	Faible pluie, pdp 90%	Ciel variable.	Ensoleillé

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



Raonic s'incline

Monte-Carlo — L'adaptation à la terre battue s'est faite plus lentement qu'espéré pour Milos Raonic, mercredi, alors que le Canadien s'est incliné 6-3, 1-6, 7-6 devant le Finlandais Jarkko Nieminen au deuxième tour du Masters de tennis de Monte-Carlo. Raonic, la 12^e tête de série du tournoi, cherchait à faire comme en 2011, alors qu'il avait atteint le troisième tour à ce tournoi. «Le match a été serré, c'est une défaite qui me déçoit beaucoup», a commenté le principal intéressé. J'ai eu beaucoup plus d'occasions et je n'en ai pas su en tirer le maximum. C'est Nieminen, classé 49^e au monde, qui a exploité au maximum les 40 erreurs non provoquées commises par Raonic, 15^e au classement ATP. L'Ontarien de Thornhill présente une fiche de 14-5 jusqu'ici cette saison.

La Presse canadienne

Sécurité renforcée

au TD Garden

Boston — Les mesures de sécurité ont été renforcées au TD Garden, où les Bruins ont disputé mercredi soir le premier événement sportif d'importance à Boston depuis les attentats du marathon. Les voitures ont été fouillées à l'intérieur et à l'extérieur, mercredi matin, avant d'entrer dans le stationnement situé sous l'aréna. Les personnes qui voulaient entrer devaient subir une inspection à l'aide d'un détecteur de métal manuel. Dans le lobby de l'aréna, qui est relié à la North Station du transport en commun, des

policiers en uniforme et en civil se promenaient parmi les gens en transit. À l'extérieur, des voitures et des motos de police étaient alignées sur une voie de service.

Associated Press

Lindy Ruff dirigera Équipe Canada

Calgary — Lindy Ruff a été nommé entraîneur-chef de la formation canadienne en vue du prochain Championnat du monde de hockey. Ruff était l'entraîneur-chef comptant le plus d'ancienneté dans la LNH quand les Sabres de Buffalo l'ont congédié le 20 février dernier. Il a mené le Canada à une médaille d'argent au Mondial 2009, la dernière fois que le Canada est monté sur le podium de cette compétition. Le Championnat du monde sera disputé à Stockholm, en Suède, et Helsinki, en Finlande, du 3 au 19 mai. Le premier match du Canada aura lieu le 4 mai, contre le Danemark.

La Presse canadienne

Les Alouettes

de retour à Bishop's

Les Alouettes ont changé d'entraîneur-chef, mais ils ne changeront pas l'endroit de leur camp d'entraînement. Comme ils l'ont fait au cours des trois dernières années, les joueurs du club montréalais prépareront la saison à venir à Lennoxville, sur le campus de l'Université Bishop's. Le nouvel entraîneur Dan Hawkins et le directeur général Jim Popp y inviteront 75 joueurs à fouler Coulter Field à partir du dimanche 2 juin.

La Presse canadienne

LE MONDE

ÉTATS-UNIS

La réforme des lois sur les armes a déjà du plomb dans l'aile

IVAN COURONNE
à Washington

La réforme des lois sur les armes promue par le président Barack Obama a subi mercredi un échec sévère, quatre mois après l'électrochoc du massacre de l'école de Newtown, avec le rejet d'une des mesures principales par le Sénat américain.

Quatre élus du parti démocrate ont fait défection et rejoint les républicains pour voter contre un amendement qui aurait imposé des vérifications d'antécédents judiciaires et psychiatriques avant les achats d'armes sur Internet et dans les foires spécialisées.

«Honte à vous», a crié depuis la galerie du public Patricia Maisch, qui avait survécu à la fusillade de Tuscon, dans l'Arizona, en janvier 2011.

Le rejet du texte, lui-même édulcoré par rapport aux premières versions, marque une défaite politique cinglante pour Barack Obama, qui a investi un capital politique considérable sur ce thème.

Depuis janvier, le président a consacré trois déplacements et deux interventions formelles à la Maison-Blanche aux armes à feu, souvent aux côtés de parents d'écoliers abattus à bout portant à Newtown. Une heure avant le vote, anticipant la défaite, le vice-président, Joe Biden, avait promis que «si nous n'y parven[ions] pas aujourd'hui, nous y parviendrons en fin de compte». Il a exceptionnellement présidé la séance.

Les vérifications d'antécédents sont aujourd'hui requises



Des mères qui veulent de nouvelles lois sur les armes à feu ont manifesté mercredi devant le Sénat.

seulement dans les magasins, sauf dans quelques Etats qui ont voté des lois plus strictes. Or les armureries ne représentent que 60% des ventes.

Une écrasante majorité d'Américains soutient la suppression de cette faille légale, mais le puissant lobby des armes, par la voix de la National Rifle Association (NRA), s'est montré intraitable.

La NRA, forte de millions de membres, peut se révéler une redoutable ennemie politique au moment des élections, en finançant des publicités télévisées contre les républicains

qui l'auraient froissée en votant pour un affaiblissement ou non voté des lois plus strictes. Or les armureries ne représentent que 60% des ventes.

Un foyer américain sur trois possède au moins une arme.

Les démocrates qui ont voté contre, mercredi, représentent des Etats ruraux comme l'Arkansas et le Dakota du Nord, où de nombreuses familles adhèrent à la NRA et possèdent des armes pour l'autodéfense, la chasse, le tir sportif ou comme simples collectionneurs.

Le républicain Charles

Grassley a accusé mercredi l'administration Obama «de politiser une terrible tragédie pour promouvoir son programme anti-armes» et proposé sa propre mesure qui, de fait, assouplirait certaines réglementations.

«Le but est de faire quelque chose sur le fond qui s'attaquera au problème sous-jacent, et pas seulement de voter une loi pour se sentir mieux», a déclaré Lindsey Graham, fier propriétaire d'un fusil semi-automatique adapté d'un modèle militaire.

Agence France-Presse

REPÈRES

L'arme du viol



CLAUDE LÉVESQUE

Le problème des viols et des autres actes violents commis contre des femmes pendant les conflits était à l'ordre du jour de la dernière rencontre des ministres des Affaires étrangères du G8, à Londres, la semaine dernière.

Pour une fois que cette question était abordée lors d'une réunion de haut niveau, il a fallu qu'elle soit en «concurrence» avec la guerre civile en Syrie, qui perdure, et la nouvelle crise coréenne, qui venait d'éclater. Par conséquent, elle n'a pas bénéficié de toute l'attention qu'elle méritait.

Heureusement, la presse britannique a plutôt bien couvert le sujet, parce que le ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, William Hague, revenait tout juste d'une tournée des champs de bataille africains, effectuée en compagnie de l'actrice américaine Angelina Jolie.

La collaboration entre ces deux personnes, qui forment un *odd couple* selon l'expression consacrée, remonte à l'an dernier. M^{me} Jolie est l'envoyée spéciale du Haut-Commissariat pour les réfugiés des

Des dizaines de milliers de viols ont été commis pendant le conflit en Bosnie, mais moins de 40 hommes ont été poursuivis

Nations unies depuis 2001. Jusqu'alors, elle avait été plutôt réticente à s'associer à des politiciens. C'est en visionnant le film *Land of Blood and Honey* que le ministre Hague, de son côté, s'est intéressé à la cause défendue par l'actrice. Le long métrage qu'Angelina Jolie a dirigé en 2011 porte sur les viols commis pendant la guerre en Bosnie dans les années 1990.

La déclaration

Les ministres du G8 ont promis de verser 36 millions en argent frais pour les campagnes menées par l'ONU et diverses organisations non gouvernementales dans le but de combattre le problème des viols dans un contexte de guerre. Même si la somme paraît modeste, la nouvelle a été bien accueillie par ces organisations, parce qu'elle semble traduire une véritable volonté politique, et ce, à un très haut niveau.

Dans leur déclaration, les huit pays les plus riches du monde affirment clairement que le viol constitue un crime

de guerre ou un crime contre l'humanité et qu'il peut même constituer une arme pour commettre un génocide. Ils promettent d'inclure des femmes dans les négociations menant à des cessez-le-feu et de rejeter dans les accords de paix toute amnistie pour les violeurs. La déclaration propose également l'élaboration d'un protocole international obligeant les Etats à user de leur compétence universelle pour assurer que les auteurs de viols dans les zones de conflit seront poursuivis. Le G8 promet également une aide technique pour les tribunaux appelés à juger ces crimes, ainsi que pour les policiers et les militaires chargés de faire respecter la loi.

L'impunité demeure un grand problème, s'agissant des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides. Des dizaines de milliers de viols ont été commis pendant le conflit en Bosnie, mais moins de 40 hommes ont été poursuivis par le TPIY ou par d'autres tribunaux en rapport avec ces crimes. Au Rwanda et en République démocratique du Congo, on parle plutôt de centaines de milliers de viols.

Une enquête

La mission de l'ONU en RDC a annoncé mercredi qu'elle ouvre une enquête sur

les 126 viols commis par des soldats de l'armée congolaise dans la province du Nord-Kivu, en novembre dernier. En mars, l'ONU avait lancé un ultimatum pour que Kinshasa

prenne des mesures contre les militaires impliqués. Une douzaine de soldats auraient été suspendus.

En avril, la RDC et l'ONU ont signé un accord visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles. L'entente prévoit des mesures qui devraient aller de soi mais qui ne sont pas toujours mises en œuvre, comme le fait de ne pas intégrer de grands criminels dans l'armée.

Quand on note que les violeurs sont souvent des policiers ou des membres des forces armées d'un pays, on a une idée du chemin à parcourir entre une déclaration faite dans les salons londoniens et sa mise en œuvre dans tous les lointains maquis.

La déclaration du G8 survient également à un moment où les viols se multiplient en Egypte, particulièrement lors des grandes manifestations tenues à la place Tahrir, et où l'Inde s'est sentie obligée de réagir en adoptant une nouvelle loi à la suite d'un viol collectif commis dans un autobus à Delhi.

BIRMANIE

Suu Kyi se dit «triste» pour les Rohingyas

Aung San Suu Kyi, le chef de l'opposition birmane, s'est défendue mercredi de toute négligence à l'égard des minorités ethniques de Birmanie et s'est dite «triste» pour les Rohingyas.

«Je parle tout le temps des minorités ethniques. Mais mes déclarations ne sont pas assez originales pour plaire à tout le monde», a déclaré M^{me} Suu Kyi au cours d'une conférence de presse à Tokyo dans le cadre d'une visite au Japon.

Elle a souligné avoir souvent mis l'accent sur «les problèmes de réconciliation nationale» en Birmanie, alors que des défenseurs des minorités reprochent au Prix Nobel de la Paix de ne pas s'être fait assez entendre sur les récentes violences interethniques dans son pays.

Des émeutes entre bouddhistes et musulmans ont fait 43 morts en mars dans le centre du pays, menaçant le fragile équilibre d'une nation en pleine transition politique.

Agence France-Presse

Italie: gauche et droite s'entendent

Le Parti démocrate (PD, gauche) et le Peuple de la Liberté (PDL, droite) ont annoncé mercredi soir l'intention de soutenir l'ancien président du Sénat, Franco Marini, 80 ans, en tant que candidat à la présidentielle qui se déroulera à partir de jeudi au Parlement. «La candidature de Franco Marini est celle qui est la plus en mesure d'obtenir les plus grandes convergences», a déclaré le chef du PD, Pier Luigi Bersani, à l'issue de négociations avec la droite. «C'est une personne limpide et généreuse, l'un des constructeurs du centre gauche lié au travail et au social», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

SYRIE

Al-Assad affirme que l'Occident paiera cher son soutien à al-Qaïda

Le président syrien Bachar al-Assad a affirmé mercredi que les Occidentaux jouaient avec le feu en finançant selon lui Al-Qaïda et a laissé entendre qu'il comptait rester au pouvoir jusqu'en 2014, voire au-delà.

Dans une entrevue d'une heure à la chaîne officielle Al-Khbariya, M. Assad a prévenu que la guerre dans son pays pourrait gagner la Jordanie voisine, qu'il accuse d'entraîner les combattants rebelles et de faciliter l'entrée de «milliers» d'entre eux en Syrie.

«L'incendie ne s'arrêtera pas à nos frontières, tout le monde sait que la Jordanie est aussi exposée [à la crise] que la Syrie», a-t-il dit, tandis qu'à Washington, le secrétaire à la Défense, Chuck Hagel, annonçait un renforcement du dispositif militaire américain en Jordanie, qui dépassera 200 hommes.

«L'Occident a déjà payé très cher le fait d'avoir financé à ses débuts al-Qaïda en Afghanistan. Aujourd'hui il fait la même chose en Syrie, en Libye et dans d'autres endroits et il paiera cher au cœur de l'Europe et des États-Unis», a prévenu M. Assad.

Il faisait allusion à l'aide accordée par Washington dans les années 1980 en Afghanistan aux moudjahidines luttant contre l'occupation soviétique, dont ceux d'al-Qaïda, qui se sont ensuite retournés de manière spectaculaire contre les États-Unis en 2001.

Dans son interview à l'occasion de la fête de l'Indépendance à la fin du mandat français en 1946, le président syrien a aussi affirmé qu'une défaite de son régime face aux rebelles, qu'il a comme tous jours qualifiés de «terroristes», signifierait «la fin de la Syrie».

Il a lié son départ à une «décision du peuple», laissant entendre qu'il pourrait se représenter à la présidentielle à l'issue de son mandat en 2014, comme l'avait déjà indiqué l'Iran.

M. Assad s'en est pris à l'opposition, essentiellement ba-



Bachar al-Assad mercredi à la télévision

sée à l'étranger, doutant de son patriotisme, minimisant son appui populaire et estimant qu'elle n'était pas à la hauteur pour s'engager dans un dialogue avec Damas.

«Comment êtes-vous patriote si vous avez fui à l'étranger? [...] Dans tous les pays du monde, l'opposition est une opposition élue et bénéficie d'une base populaire. Où sont les élections sur lesquelles se base cette opposi-

«Nous dialoguerons avec tous ceux qui n'ont pas encaissé de l'argent pour vendre la patrie»

tion-là?», a-t-il demandé.

Interrogé sur un éventuel dialogue, évoqué par le chef de l'opposition, Ahmed Moaz al-Khatib, M. Assad a affirmé: «Nous dialoguerons avec tous ceux qui n'ont pas encaissé de l'argent pour vendre la patrie».

«Il n'y a pas de terroriste modéré», a-t-il insisté, rejetant toute distinction entre les rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL) et les groupuscules jihadistes, dont le Front djihadiste al-Nosra, qui a récemment fait allégeance à al-Qaïda.

Évoquant une éventuelle intervention humanitaire internationale, dans un pays qui compte désormais, selon

l'ONU, 2,5 millions de déplacés et d'importantes pénuries alimentaires, M. Assad a estimé qu'elle «viserait uniquement à détruire les Syriens» en rendant le pays dépendant de l'étranger.

Sur le terrain

Au moins 12 personnes, dont deux enfants, ont été tuées mercredi par des tirs de l'armée à Boueida, dans la province de Homs, où des combats faisaient rage, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), dont le bilan provisoire pour mercredi s'élevait à au moins 92 morts.

À Washington, les responsables de la Défense ont refusé mercredi de répondre à des questions au Sénat sur l'utilisation ou non d'armes chimiques en Syrie, redoutée lundi par le chef de la diplomatie britannique, William Hague.

Parallèlement, selon des sources diplomatiques mercredi, l'Union européenne envisage de lever partiellement son embargo pétrolier, imposé en novembre 2011, afin d'aider financièrement les rebelles, qui contrôlent désormais une partie des champs pétrolifères dans l'est et le nord du pays.

Agence France-Presse

Venezuela: la crise se poursuit

La crise politique déclenchée par l'élection à la présidence de Nicolas Maduro se poursuivait mercredi au Venezuela malgré l'appel au dialogue du chef de l'opposition, Henrique Capriles, après une nouvelle nuit de manifestations opposant les partisans des deux camps.

Battu d'une courte tête lors du scrutin, M. Capriles, qui exige toujours un nouveau comptage des bulletins de vote, a annulé le rassemblement prévu devant le Conseil national électoral (CNE), craignant que le pouvoir n'en profite pour «semer la violence».

Le point d'orgue de la mobilisation chaviste doit intervenir vendredi au cours de l'investiture du nouveau président à Caracas. Le ministre de la Communication, Enrique Villegas, a annoncé qu'au moins quinze pays envieraient une délégation.

L'élection de M. Maduro a déjà été saluée par la plupart des pays latino-américains, mais les États-Unis ont appuyé

la demande d'un nouveau comptage des suffrages.

Nouveau soutien de taille, mardi soir, l'Espagne a également reconnu son élection, via un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Par ailleurs, le comptage manuel des votes n'«existe pas» au Venezuela et ne peut donc être réalisé pour la présidentielle de dimanche, comme le réclame l'opposition, a annoncé mercredi le Tribunal suprême de justice.

«Depuis la Constitution de 1999, le processus manuel pour les élections a été supprimé. Au Venezuela, le système électoral est totalement automatisé, de sorte qu'un comptage manuel n'existe pas», a déclaré la présidente du TSJ, Luisa Estela Morales, au cours d'une conférence de presse.

Battu d'une courte tête, le candidat de l'opposition, Henrique Capriles, conteste le résultat du scrutin remporté par Nicolas Maduro.

Agence France-Presse

THÉÂTRE

Lettre au père

GOLD MOUNTAIN
 Texte: David Yip et Kevin Wong. Mise en scène: Daniel Meilleur. Une coproduction des Deux Mondes et du Unity Theatre (Liverpool), aux Écuries, jusqu'au 27 avril.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

Les spectacles des Deux Mondes, une compagnie fondée il y a 40 ans, portent la marque de trois artistes au style immédiatement reconnaissable. Le nouveau-né, trentième de sa lignée, a beau être le fruit d'une coproduction avec le Unity Theatre de Liverpool, où il a d'ailleurs été créé en 2010, il n'échappe pas à la règle. *Gold Mountain* présente sans ambiguïté la signature transculturelle et multimédia du triumvirat composé du metteur en scène Daniel Meilleur, du musicien Michel Robidoux et du vidéaste Yves Dubé.

Donné en anglais et surtitré en français, le spectacle s'appuie sur le récit d'un exil, celui d'un jeune homme qui, aspirant à une vie meilleure, s'arrache dans les années 1920 à une Chine de plus en plus communiste pour s'installer dans une Angleterre déchirée par la guerre et les conflits identitaires, une terre d'accueil qui ne sera pas l'Éldorado qu'il avait espéré, mais où il parviendra tout de même à fonder une famille. Cette histoire, qui en est une de dépossession en même temps que de rédemption, c'est celle du père de David Yip, le comédien britannique qui cosigne le texte du spectacle, en plus de partager la scène avec son compatriote Eugene Salleh.

Les échanges entre le père



SAM HEATH

Finement ponctuées par la musique, les images projetées sur deux écrans coulissants, mais aussi sur les corps, les tissus et les objets, sont à plusieurs reprises une source d'émerveillement.

et les fils, inspirés d'entretiens qui ont réellement eu lieu, relient entre elles les nombreuses vignettes qui composent la représentation. De Canton à Liverpool, des promesses de l'enfance aux trous de mémoire de la vieillesse, de l'amour à la désillusion, des blanchisseries aux fumeries d'opium, des rêves d'un ailleurs meilleur au cauchemardesque

quotidien d'une existence minée par le jeu et la drogue, *Gold Mountain* donne à voir et à entendre, dans un mélange de contes et d'images, d'intime et de politique, une vie jonchée d'échecs.

Étrangement, malgré le caractère universel du récit, malgré l'aspect poignant de ce qui s'apparente à une lettre de réconciliation adressée au

père, l'émotion est rarement au rendez-vous. Reste que l'œuvre, sans rivaliser avec les tours de force signés Robert Lepage, auxquels on peut difficilement s'empêcher de penser, est d'une beauté indéniable. Finement ponctuées par la musique, les images projetées sur deux écrans coulissants, mais aussi sur les corps, les tissus et les objets, sont à plu-

sieurs reprises une source d'émerveillement. La cage d'oiseaux est une riche métaphore qui traverse toute la représentation, nous rappelant que notre vie est bien souvent une prison plus ou moins dorée dont nous aurions tout avantage à nous libérer.

Collaborateur
 Le Devoir

Des sections du mur de Berlin revisitées par des artistes aux enchères

Paris — Quarante-huit sections du mur de Berlin sur lesquelles des œuvres uniques ont été réalisées par des artistes internationaux comme Sol Lewitt, Buren, Arman et Bulatov seront vendues aux enchères le 6 juin, à Paris, a annoncé la maison de ventes Pierre Bergé & Associés.

Revisités façon *street art*, les imposants fragments de 1 par 1,20 mètre, pesant plusieurs dizaines de kilos et prélevés du côté est, représentent la dénonciation des systèmes ayant existé de part et d'autre du mur, ou la célébration de sa chute.

Constituée dès 1990, la collection présentée notamment à Paris en 2009 dans les jardins du Palais-Royal a été acquise par l'organisateur et producteur d'expositions Sylvestre Verger, ancien gestionnaire du musée du Luxembourg, propriété du Sénat.

Au catalogue de la vente aux enchères, une œuvre de Daniel Buren, *Etching and Oil on Concrete*, est estimée entre 60 000 et 90 000 euros (80 300 et 120 400 \$). Le fragment du mur de Berlin mis en scène par Erik Bulatov est évalué à 120 000 euros (160 500 \$).

Des morceaux du mur revisités par Peter Klasen, Luciano Castelli, Mimmo Paladino, Richard Long, Gérard Fromanger, Arman, Eduardo Chillida, Thierry Noir, Vladimir Velickovic et Vassilakis Takis seront également proposés.

Le mur de Berlin a été érigé le 13 août 1961 et détruit le 9 novembre 1989.

Agence France-Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
 Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
 Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
 Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com
 Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
 www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeils-d-offres

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
 No: 500-22-200996-139
COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
 Partie demanderesse
JOSEPH SANON Demandeur
CHRISTANE SÉNAT Défenderesse
ASSIGNATION ORDRE est donné à **CHRISTANE SÉNAT** de comparaître au greffe de cette Cour supérieure du district de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
 La requête introductive d'instance en divorce sera présentée devant le tribunal le 30 mai 2013, à 9 heures, en salle 2.17 du Palais de justice de Montréal. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis de dénonciation des pièces ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E., salle 1.120 Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.
 [2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.
 [3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 31 mai 2013 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal. À Montréal, le 12 avril 2013 (s) **ELAINE CLOUTIER-NEVEU** Greffier adjoint J.C. 0B78

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
 No: 500-12-31727-132
COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE
 Gustavo VARGAS SANCHEZ Demandeur;
 Carmen Lizbeth VALDIVIA BUS-TOS Défenderesse;
ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL
 Avis est donné à la partie défenderesse à déposer au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête a été laissée à l'intention de la partie défenderesse au greffe du tribunal au palais de justice de Montréal, situé au 10 St-Antoine est, Montréal, Québec.
 Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 40 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans un délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.
 Soyez aussi avisée que la requête en demande de divorce sera présentée pour décision devant le tribunal le 3 juin 2013 à 9:00 heures en la salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal.
 Montréal, 15 AVR. 2013
ELAINE CLOUTIER-NEVEU Greffier adjoint J.C. 0B78

Avis de demande de changement de nom d'un enfant mineur
 Prenex avis que BARBARA CREE, en sa qualité de mère, dont l'adresse du domicile est le 52, Place du Soleil, Montréal, Québec, H3E 1R1 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de JUSTIN RENÉ TISSEUR en celui de JUSTIN ALEXANDER CREE-TISSEUR.
 Avis rempli et signé: À Montréal, le 5 avril 2013 (s) Barbara Cree

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 505-02-035335-128
 ÉTA-2874-12 AGENCE DU REVENUE DU QUÉBEC Partie demanderesse ARLENE MUTANDA MAKULLU Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 30/04/2013 à 10:00 AU 4852 DES HYDRANGEES ST-HUBERT seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARLENE MUTANDA MAKULLU, saisis en cette cause, soit APP. D'EXERCICE, TV ECRAN PLAT 50", BLU RAY, WII, MOBILIER, ORDINATEUR, PORTABLE, BBO ETC CONDITIONS ARGENT OU CHEQUE VISE MARC LEMAY HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE & ASSOCIES HUISSIERS DE JUSTICE 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575QATMG

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE
 500-61-307065-111 LE PERCEPTEUR DES AMENDES dem. c. 9141-4532 QUEBEC INC. déf. Vente par huissier le 1er Mai 2013 à 10H00 au 3124 rue Beaubien Est, Montréal (Québec) Equip. restaur., etc. tels quels. ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, M. Lemay h.j. QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

Boucherville
 Direction des travaux publics et des approvisionnements
APPEL D'OFFRES SP-13-09

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :
DÉNEIGEMENT DES AIRES DE STATIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

Ouverture des soumissions :
MARDI 7 MAI 2013 À 10 HEURES

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du JEUDI 18 AVRIL 2013 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le 514 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de SIX MILLE CINQ CENTS DOLLARS (6 500,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10 H LE MARDI 7 MAI 2013 (horodaté par la Direction du greffe), dans une enveloppe pré adressée avec les étiquettes fournies à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE MARDI 7 MAI 2013 à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Danielle Roy au 450 449-8100, poste 8825.

Donné à Boucherville ce 18 avril 2013.

Marie-Josée Salvail, Directrice
 Direction des travaux publics et des approvisionnements
 Ville de Boucherville

Boucherville
 Direction des travaux publics et des approvisionnements
APPEL D'OFFRES SP-13-19

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :
AMÉLIORATION DE L'ADHÉRENCE AUX DALLES DE BÉTON

Ouverture des soumissions :
MARDI 7 MAI 2013 À 10 HEURES

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du JEUDI 18 AVRIL 2013 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le 514 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de SEPT MILLE DOLLARS (7 000,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10 H LE MARDI 7 MAI 2013 (horodaté par la Direction du greffe), dans une enveloppe pré adressée avec les étiquettes fournies à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE MARDI 7 MAI 2013 à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Danielle Roy au 450 449-8100, poste 8825.

Donné à Boucherville ce 18 avril 2013.

Marie-Josée Salvail, Directrice
 Direction des travaux publics et des approvisionnements
 Ville de Boucherville

Montréal-Nord
Montréal
APPEL D'OFFRES
 PARC RACETTE – FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEU
 CONTRAT N° 903

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: « SOUMISSION – PARC RACETTE – FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEU - CONTRAT N° 903 » et adressées à la secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, M^{me} Marie-Marthe Papineau, 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord, H1H 5R5, seront reçues jusqu'à onze heures (11 h), le mercredi 8 mai 2013.

Les dites soumissions seront ouvertes publiquement le mercredi 8 mai 2013, à onze heures cinq (11 h 5), à la salle du conseil d'arrondissement, au 4243, rue de Charlevoix, en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.
 Renseignements : M. Ahmed Yasmi, agent d'approvisionnement niveau II, à l'adresse électronique suivante : ahmed.yasmi@ville.montreal.qc.ca
 Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à partir du 18 avril 2013. Les personnes et les entreprises intéressées par cet appel d'offres peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au SEAO en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.
 Chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur totale de la soumission et de lettres garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services.
 La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
 À Montréal, arrondissement de Montréal-Nord
 Ce 18 avril 2013
 Marie-Marthe Papineau, avocate
 Secrétaire d'arrondissement

Un don d'espoir pour la vie
 ARMÉE DU SAUVEUR 1-877-488-4222 www.ArmeduSauveur.ca

Avis public
 Outremont
Montreal
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

- 1° que l'arrondissement doit statuer sur deux demandes de dérogations mineures reçues par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement, visant l'immeuble situé au 36 - 46, avenue Vincent-D'Indy et portant sur les objets suivants :
 Agrandissement du bâtiment dérogoire malgré l'article 5.3 du Règlement de zonage (1177) de l'arrondissement d'Outremont;
 Implantation du bâtiment avec une marge latérale de 12 pieds et 2 pouces plutôt qu'une demie fois la hauteur (19 pieds et 6 pouces) malgré l'article 7.1 et l'Annexe « C » du Règlement de zonage (1177) de l'arrondissement d'Outremont;
- 2° que le conseil d'arrondissement statuera sur ces demandes de dérogations mineures au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à 19 h le lundi, 6 mai 2013, à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;
- 3° qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur ces demandes;
- 4° que dans l'éventualité où le conseil déciderait d'accorder ces demandes de dérogations mineures, l'agrandissement du bâtiment dérogoire et l'implantation en marge latérale seront réputés conformes aux dispositions du règlement de zonage de l'arrondissement.

Donné à Outremont, ce 18 avril 2013.
 Marie-France Paquet, avocate
 Secrétaire de l'arrondissement



CULTURE

Jean-François Paillard : pionnier dont il reste si peu...

Le chef d'orchestre Jean-François Paillard est mort lundi à Saint-Auban-sur-l'Ouvèze en France à l'âge de 85 ans, rapporte la revue *La lettre du musicien*. Élève en direction d'Igor Markevitch, Paillard fonda en 1953, à l'âge de 25 ans, un orchestre dont émana, en 1959, l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard. Il devint alors, et pour une bonne vingtaine d'années, un interprète très reconnu de la musique baroque et un défricheur de répertoire français, réalisant Igor Markevitch. Le grand renouveau baroque, auquel Paillard n'adhérait pas, a balayé cet héritage et seule une faible part du legs enregistré a été reprise en CD. Oublié en Europe, Paillard a néanmoins continué à être vénéré au Japon jusque dans ses dernières années. Il a vendu neuf millions d'albums.

Le Devoir

Laurence Anyways sacré meilleur film à Sarasota

Le film de Xavier Dolan, *Laurence Anyways*, qui devrait gagner les écrans américains à l'été, arrivera précédé d'une excellente rumeur. Il a remporté le Prix du meilleur film au 16^e Festival de Sarasota (Floride), par un jury de journalistes de *New York Magazine*, de *Filmmaker Magazine* et de *Time Out New York*.

Le Devoir

La route de MacPherson

Déjà primé au Festival des films du monde, le très beau court métrage d'animation sur verre de Martine Chartrand, *MacPherson*, inspiré d'une amitié et d'une chanson de Félix Leclerc, a reçu le Prix du meilleur court métrage au festival du cinéma documentaire de Gaspé, Vues sur Mer. Il sera également présenté en ouverture du 10^e Festival international du film panafricain de Cannes, du 25 avril au 2 mai, qui projettera aussi son précédent court métrage, *Ame noire*. Le film est sélectionné au Newport Beach Film Festival, qui aura lieu du 25 avril au 2 mai. Il clôturera à Montréal le Festival Vues d'Afrique, le 4 mai.

Le Devoir

The Bling Ring, de Sofia Coppola, en ouverture d'Un certain regard à Cannes

Sofia Coppola, dont *Virgin Suicides* (1999) avait été présenté à la Quinzaine des réalisateurs et *Marie-Antoinette* (2006) en compétition officielle, verra son film



Sofia Coppola

The Bling Ring ouvrir la section Un certain regard, le 16 mai, au 66^e Festival de Cannes. Avec Emma Watson, Taïssa Farmiga, Leslie Mann et Kirsten Dunst, le film, inspiré d'un fait divers, raconte l'histoire d'adolescentes cambrioleuses chez les stars d'Hollywood. C'est par ailleurs le cinéaste danois Thomas

Vinterberg, derrière *Festen* (Prix du jury 1998) et *La chasse* (prix d'interprétation 2012 pour son acteur Mads Mikkelsen), qui dirigera le jury d'Un certain regard.

Le Devoir

Oliver Mtukudzi au Balattou

C'est le grand frère Shona qui porte la métaphore du sage sur une musique à la vague doucement remuante. Il est du Zimbabwe, d'Afrique australe et de toute l'humanité: un monstre sacré qui a fait paraître plus de 50 disques. Oliver Mtukudzi revient à Montréal pour une énième fois, mais ce n'est pas de trop, d'autant qu'il jouera dans l'intimité du Balattou. Il offrira le répertoire de *Sarawoga*, tout nouveau et premier disque depuis le décès de son fils, musicien comme lui. En première partie, le koriste Lassina Dramé. Au Balattou, le jeudi 18 avril à 20h30. Renseignements: www.festivalnuitsdafrique.com

Le Devoir

Les Réalisatrices équitables déçues d'être exclues du groupe de travail sur le cinéma québécois

ODILE TREMBLAY

Après plusieurs cris de mécontentement issus du milieu cinématographique, qui estime que la composition du groupe de travail sur les enjeux du cinéma québécois est peu représentative de l'industrie, c'est au tour de Réalisatrices équitables, association qui se penche sur la place des réalisatrices au grand et au petit écran, de protester.

Le groupe de travail présidé par le président de la Société de développement des industries culturelles (SODEC), François Macerola, et par la sous-ministre de la Culture, Rachel Laperrière, a nommé une vingtaine de membres. Ceux-ci, après rencontres du milieu, doivent livrer

en octobre au ministre Maka Kotto un rapport d'analyse sur l'état de notre septième art.

«*A Réalisatrices équitables, nous sommes fort étonnées de ne pas avoir été contactées afin qu'une membre de notre conseil d'administration fasse partie du groupe*», lance l'association. Sous les signatures de Marquise Lepage, Isabelle Hayeur, Nicole Giguère et Lisa Sfriso, une lettre a été envoyée aux deux coprésidents du comité avec copie aux médias. «*La rareté des réalisatrices à la barre des longs-métrages de fiction, et même des documentaires, où la présence des réalisatrices diminue, est catastrophique et se fait de plus en plus grave*», peut-on y lire. Elles invoquent que cette rareté a un impact sur le contenu des films

québécois. «*On observe en ce moment un grave déficit de rôles féminins dans le cinéma québécois, et un déficit encore plus grand de rôles féminins qui ne soient pas stéréotypés. [...] Il nous apparaît de première importance de partager et d'échanger au sein du groupe de travail sur l'avenir du cinéma québécois. L'expertise que nous avons développée depuis six ans nous permet d'enrichir le débat.*»

À la SODEC, on déclare qu'aucune association n'est membre de ce groupe de travail, mais que ces associations seront entendues au cours des prochains mois, aux fins de l'enquête en question.

Le Devoir



SPINPROD

Pour se protéger, les trois singuliers colocataires créés par l'auteur David Paquet se sont retranchés dans leur appartement, où s'insinuent malgré tout les voix du monde extérieur...

THÉÂTRE

Comédie existentielle

APPELS ENTRANTS ILLIMITÉS

Texte: David Paquet. Mise en scène: Benoît Vermeulen. À La Licorne jusqu'au 20 avril.

MARIE LABRECQUE

Ce spectacle du Théâtre Le Clou offre la deuxième création de David Paquet, en quelques mois, destinée à des spectateurs âgés d'au moins 14 ans. Si les adultes y trouvent aussi du plaisir, le créneau adolescent semble soir à la sensibilité du jeune dramaturge, à son univers ludique, à son humour teinté de fantaisie, ainsi qu'à son empathie pour les personnages exclus ou différents. Moins perceptant que *2:14*, plus... gentil peut-être, *Appels entrants illimités* affiche toujours son sens de la formule et une certaine critique sociale.

En fait, cette «comédie existentielle» aborde dans une forme légère une question pertinente qui déborde largement des ados: quelle place ce monde tonitruant et envahissant accorde-t-il à la sensibilité humaine? Sa masse écrasante, à l'unicité de l'individu? Et comment s'ouvrir sans être atteint trop profondément par l'agitation, le bruit et la fureur de l'extérieur, en préservant son intériorité?

Son trio de fragiles mésadaptés vit ces problèmes avec une mesure toute hyperbolique. Dépourvu du «talent de l'indifférence» et incapable de se prémunir contre le bombardement d'informations, le paranoïaque Louis (Jonathan Morier) voit du danger partout. En quête de reconnaissance, Anna (Catherine Le Gresley)

ressent le besoin de se déguiser constamment, comme une armure face au regard critique d'autrui dans cet univers compétitif. Sous la confiance, voire l'autoritarisme, qu'elle projette, Charlotte (énergique Catherine Larochelle) est une éclopée de l'amour et cherche son âme sœur en dehors de la Terre, tant son sentiment d'aliénation envers ses semblables est grand. Pour se protéger, ces singuliers colocataires se sont retranchés dans leur appartement, où s'insinuent malgré tout les voix du monde extérieur, avec ses messages de toutes sortes...

La pièce bâtit un univers séduisant, marqué par des métaphores lisibles et une utilisation inattendue des objets. Un univers aux couleurs plutôt clownesques, bien servi par les costumes et la scénographie inventive de Julie Vallée-Léger, qui s'appuie surtout sur trois portes à la taille de chacun des personnages, comme une frontière de leur intimité propre. Et une quatrième, inquiétante, qui ouvre sur l'extérieur menaçant.

La mise en scène éclatée, en ruptures, de Benoît Vermeulen y imprime un dynamisme joueur. Un feu roulant qui s'apaise un peu lorsque ces trois solitudes osent se défaire de leur carapace et tenter un contact avec l'autre. Si les personnages opposent une réponse finalement prévisible (l'amour) au monde, le spectacle reste presque jusqu'à la fin une joyeuse boîte à surprises.

Collaboratrice Le Devoir

MÉDIAS

Libération: nouvelle organisation prévue en juillet

Paris — Une nouvelle organisation du journal *Libération* sera mise en place d'ici au mois de juillet, a annoncé le Conseil de surveillance de la société éditrice de *Libération*, qui s'est réuni mercredi dans un climat de défiance de la rédaction envers son patron, Nicolas Demorand.

«*Le directoire a proposé au conseil de surveillance d'élaborer une nouvelle organisation, à mettre en place d'ici au 1^{er} juillet 2013, pour conduire les transformations du groupe*», selon un communiqué publié à l'issue du conseil de surveillance de la société éditrice de *Libération*, présidé par Anne Lauvergeon.

Cette annonce vient en réponse à la crise de confiance dénoncée par la société des personnels de *Libération* (SCPL), qui demandait une stricte application des statuts prévoyant que le président du directoire ne cumule pas ces fonctions avec celle de directeur de la rédaction, ce qui est le cas aujourd'hui avec Nicolas Demorand.

D'ici là, le directoire a nommé Fabrice Rousset au poste de directeur délégué de la rédaction par intérim, après le départ pour *Le Monde* de Vincent Giret, qui occupait ce poste.

Nicolas Demorand est fortement décrié au sein de la rédaction. Le journal a été notamment critiqué récemment pour avoir propagé une rumeur sur une «possible affaire» de compte en Suisse du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, dans le sillage du scandale Jérôme Cahuzac, l'ex-ministre du Budget, et de son compte caché à l'étranger.

«*J'ai entendu le message de la rédaction de Libération. Ce message contribue à la remise à plat du management, mais cela va de la base au sommet, en passant par les cadres intermédiaires*», a déclaré à l'AFP Nicolas Demorand.

Le journal, qui doit fêter cette année ses 40 ans d'existence, voit ses ventes stagner, avec en 2012 une diffusion en France payée de 119418 exemplaires en moyenne chaque jour, soit 0,18% de moins qu'en 2011.

Agence France-Presse



FRANCOIS GUILLOT AGENCE FRANCE-PRESSE

Le directeur de la rédaction du journal *Libération*, Nicolas Demorand

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

MON DIAMANT AU CANADA

Ce documentaire français nous emmène au nord du Nord, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour visiter une mine de diamants appartenant à Rio Tinto. Ceux qui craignent pour l'avenir de ce bout du monde après l'épuisement de la précieuse ressource n'auront malheureusement pas de réponses à cet effet... *Les diamants du pôle, TV5, 19 h*

UNE CHAUMIÈRE ET UN CŒUR

Même si on n'apprécie pas trop le genre, il y a tout de même quelques télé-réalités qu'on peut trouver plus sympathiques, ou même utiles. Cet exercice de rencontres pour fermiers essouffés est de celles-là. Finale ce soir, et peut-être d'autres bébés l'an prochain... *L'Amour est dans le pré, V, 21 h*

LE DOCTEUR DE LA MORT

Le suicide assisté. Le sujet est dans l'air au Québec depuis quelque temps. Il dérange et divise. Ce téléfilm produit par HBO et réalisé par Barry Levinson (*Good Morning Vietnam, Rain Man*) relate en mode quasi documentaire l'histoire de Jack Kevoorkian, un médecin qui a aidé nombre de patients à mettre fin à leurs jours et qui a fait de la prison pour ces actes. Al Pacino incarne ce docteur de la mort, aujourd'hui décédé. *La vérité sur Jack, Télé-Québec, 21 h*

Amélie Gaudreau

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Prière de ne pas envoyer de fleurs / Lise Dion		Pénélope McQuade		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Cap sur l'été		Privé de sens / Edith Cochrane
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	La fièvre de la danse		LE FANTÔME DE SON EX (2008)	avec Lake Bell,	21h45		TVA nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 Signé M	0h15 PLUS ÉTRANGE Q...
TQ	Kaboum	Tactik / Un survenant	Tactik / Un ami imaginaire?	Les bobos	Une pilule, une p'tite granule		LA VERITE SUR JACK (2010)	avec Susan Sarandon, Brenda Vaccaro, Al Pacino.				23h25 Les francs-tireurs / Lise Ravary	
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	District V / Brigitte Bojsjoli	Rire et délire	Flashmob: La surprise de ma vie		L'amour est dans le pré		Taxi payant	Un souper presque parfait	Face à face: Le débat		L'Instant Gagnant
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes	Les grands reportages			Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	124 heures
TV5	17h50 Champi... / Journal FR	Grand Rire de Québec	Les diamants du pôle	Missions d'urgence	Bizarre ou quoi?		Les routes de l'impossible		Science/ fiction	Cliquez	TV5 le journal	23h35 Thalassa	
D	17h15 OMBRES ET TENEBRES		Extrême Limite	Chroniques paranormales			Alliance meurtrière		Alliance meurtrière		Inséparables Partie 2 de 2		Docu-D
VIE	Espace d'été	Décore ta vie	Airoldi	Coupons	César parle chiens		Coupons		Idées grandeur	Secret/style	Vous êtes cuis!		Vendre ou rén. Drag Queen
MP	Top musique		Buzz	Cliptoman			Piége!		Top Modèle		Bienvenue à Jersey Shore		Drag Queen
MX	L'histoire du rock		Génération 80 / 1983	Cliptographie / Lara Fabian			Le bachelor Canada				Mini miss		Génération 70
VRAK-TV	Les testeurs	Arrange-toi ça	L'appart du 5e	Dans le trouble	Grenade?	VRAK la vie	Le cercle secret		Dans le trouble	MDR	Je t'ai eu!	Le Steph show	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Dragons	RegularShow	Mudpit	Têtes-Claques	Têtes-Claques	Les Simpson	American Dad	Family Guy	South Park	Les Simpson	American Dad	American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7		Hockey 360°	LNH Hockey / L	Lightning de Tampa Bay c. Canadiens de Montréal (D)		Cash Cowboys		L'antichambre (D)		Sports 30	Canadiens express	
HISTORIA	In Memoriam / L'industriel		Extraterrestres	Partie 2 de 2	Cash Cowboys		NCIS enquêtes / Flèche brisée		Generation Kill / Des dingues sont parmi nous		Un soir seul	Comme magie	Xena guerrière
ARTV	Les belles histoires		Lire	Gars, fille	Comme magie / Pérusse cité		Varg Veum / La belle qui dort		cent ans				Mondes
EXPLORA	Chine sauvage		Idées de génie		La lagune oubliée		Voyage au cœur du LSD		Les ailes de l'Alaska		La lagune oubliée		Chine sauvage
SERIES+	Suspect no 1		Castle / Le juré		L.A.: Enquêtes prioritaires		Wes et Travis		Protection de témoins		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Code 37
ZÉLÉ	La porte des étoiles		S'coucher	Comment...fait	MAD MAX III: AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (1985)		Les stupéfiants		Les stupéfiants		Faits ou faux		Les stupéfiants
C. SAVOIR	Agriculteurs	Expositions	Recherche	Jeux comm.	PEALCD / Environnement		soirées des Grands		Mini-Psych School		Lectures in Science		Parlons voyage
EVASION	Dans tes yeux	Prêt à partir	Immersion bleue		Croisières de rêve		Villas de rêve		Survivor: L'île de la rédemption		Mordu de la pêche / New York		Prêt à partir
TFO	Qui vient jouer	Géant	Ruby TFO	BRBR	Arrêt court	Plein les vues	LES VISITEURS DU SOIR (1942)		avec Alain Cuny, Arletty.		360		BRBR
Cinepop	HOOSIERS (V.F.) (1986) avec Barbara Hershey, Gene Hackman.		LE FLEUVE DE LA MORT (1986)		Crispin Glover. 21h45 ALICE (V.F.) (1990) avec William Hurt, Mia Farrow.		23h35 BANANAS (V.F.) (1971)				23h35 Paul Giamatti.		
SECRAN	17h15 OMBRES ET TENEBRES		19h10 OMBRES ET TENEBRES		avec Rachelle Lefevre, Michel Côté.		50 ans de faits divers		Horizons / Nicaragua		Planète Pub		Défricheurs
Planète	Larguez les amarres		Eurasia / La rêve Mongol		La dernière malle		Premières vues		Mise à jour		Libre-service		Open télé
MATV	Libre-service		Mise à jour	GROSStires.tv	Open télé		Premières vues		Mise à jour		Libre-service		Open télé
CBC	17h00 News	Coronation St.	George S.	Coronation St.	The Nature of Things		Doc Zone		CBC News: The National		CBC News	George S.	Coronation St.
CTV (Mont.)	Evening News	Global National	eTalk	The Big Bang	The Big Bang / Two and Half King / Freddy Boise		The Big Bang / Two and Half King / Sweet Dreams		Motive		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	Wild Kratts	GreenSquad	Superstructures		The Agenda With Steve Paikin		In Search of Beethoven		Elementary		The Agenda With Steve Paikin		Why Poverty?
TVO	ABC 22 News	WorldSquad	ABC 22 News	TMZ	Grey's Anatomy / Idle Hands		Grey's Anatomy / Idle Hands		Scandal / Top of the Hour		ABC 22 News		GROStires Live
ABC	ABC 22 News	WorldSquad	ABC 22 News	TMZ	Grey's Anatomy / Idle Hands		Grey's Anatomy / Idle Hands		Scandal / Top of the Hour		ABC 22 News		GROStires Live
CBS	Channel 3 News		Evening News!	Ent. Tonight	The Big Bang	Two and Half Parks and Rec.	The Big Bang	2 Broke Girls	Person of Interest		3 News	23h35 David Letterman	
NBC	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Big Bang	The Office	Parks and Rec.	Roger / Sweet Dreams	Hannibal / Potage		News	23h35 Tonight Show J. Leno	
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	American Idol / Results Show		Roger / Sweet Dreams		FOX 44 News		The Office	Met Movie	Family Guy
PBS (33)	PBS NewsHour		Celtic Thunder / Mythology				Glee / Hodgson		News at 10:30		Scott and Bailey	Charlie Rose	
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		M.L. Journal	Bordless N.	Close to Home		Rustic Living		Scully World	BBC News	Charlie Rose
CTV (Com.)	Criminal Minds		eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half The Mentalist / Miss Red	The Big Bang	Two and Half The Listener / Poisoned Minds	Motive		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
BRAVO	Criminal Minds		Flashpoint / Aisle 13		The Mentalist / Miss Red		The Listener / Poisoned Minds		The Moment / Nascar Driver		Flashpoint / Aisle 13		Criminal Mind
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Fast N' Loud		Overhaul'n / 1965 Impala		Amish Mafia / Holy War		Amish Mafia		Overhaul'n
HISTORY	Weird or What?		Swamp People / Breaking Point		Yukon Gold / Never Say Die		Museum Secrets		Big Rig Bounty Hunters		Canadian Pickers		Ancient Aliens
SHOWCASE	Sea Patrol / Lifeline		FUGITIVE AT 17 (2012) avec Rachelle Lefevre, Michel Côté.		Beauty and the Beast		Beauty and the Beast		Strike Back / Project Dawn		Continuum / Endtimes		NCIS
TSN	SportsCentre		That's Hockey	LNH Hockey	Devis du New Jersey c. Flyers de Philadelphie (D)		Philadelphie (D)		SportsCentre		That's Hockey 2 Nite (D)		
04/18	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

CULTURE



Le démantèlement donne la vedette à Gabriel Arcand, en fier propriétaire d'une ferme d'agneaux qui, pour aider sa fille dépendante et endettée, se départ de ses biens et part vivre en ville.

Deux films québécois à Cannes

Sarah préfère la course, de Chloé Robichaud, sera vu à Un certain regard et *Le démantèlement*, de Sébastien Pilote, à la Semaine de la critique

ODILE TREMBLAY

C'est ce jeudi que le Festival de Cannes dévoile la teneur de sa programmation en sélection officielle. *Le Devoir* a appris que le film américain de Denis Villeneuve, *An Enemy*, adapté d'un roman de José Saramago, n'a pas été retenu par Thierry Frémaux, le grand manitou de la Sélection officielle, qui l'a vu deux fois. Il fut écarté comme l'avait été *Incendies* trois ans plus tôt, sans l'empêcher de faire son chemin. Mais le Québec sera bel et bien représenté sur la Croisette.

Sarah préfère la course, de Chloé Robichaud, dont *Chef de meute* avait concouru pour la Palme d'or en compétition officielle des courts métrages l'an dernier, a été retenu en sélection officielle dans la section

Un certain regard. La cinéaste ne connaîtra donc pas son baptême cannois en 2013.

Écrit et réalisé par Chloé Robichaud, *Sarah préfère la course* met en scène Sophie Desmarais, Jean-Sébastien Courchesne, Geneviève Boivin-Roussy, Hélène Florent, Micheline Lanctôt, etc. Le film aborde le quotidien d'une jeune athlète de course de demi-fond, naïve, dont la vie bascule lorsqu'elle est recrutée par le meilleur club d'athlétisme universitaire de la province, à Montréal, ville de perte. Produit par La Boîte à Fanny, *Sarah préfère la course* sera distribué à l'automne.

Par ailleurs, le très attendu *Démantèlement*, écrit et réalisé par Sébastien Pilote (dernière *Le vendeur*), a été retenu

à la Semaine de la critique, qui présente à Cannes des premiers et seconds longs métrages. La nouvelle sera confirmée lundi prochain, à l'annonce de la sélection de cette section du festival. Tourné à Hébertville, *Le démantèlement* donne la vedette à Gabriel Arcand, en fier propriétaire d'une ferme d'agneaux qui, pour aider sa fille dépendante et endettée (Lucie Laurier), se départ de ses biens et part vivre en ville. Gilles Renaud, Johanne-Marie Tremblay, Sophie Desmarais et Dominique Leduc se retrouvent également à la distribution. Michel La Veaux assure la direction photo. Produit par l'Association coopérative des productions audiovisuelles (ACPAV), le film sera distribué à l'automne par Films Séville.

Un classique

Pour la série Cannes Classics, annoncée ce jeudi, qui présente d'importants films anciens dans des copies restaurées, un film québécois a été sélectionné. Il s'agit de *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* (*L'apprentissage de Duddy Kravitz*), de Ted Kotcheff (1974), adapté du célèbre roman de Mordecai Richler. (Œuvre d'apprentissage, le film raconte l'ascension du jeune et pauvre juif montréalais Duddy Kravitz qui se salit les mains à monter ses échelons. Porté par la performance de Richard Dreyfuss dans le rôle-titre et de Micheline Lanctôt (sa compagne), le film est un bijou. Micheline Lanctôt apparaîtra donc sur les écrans cannois dans deux films tournés à près de 40 ans d'intervalle.

Le Devoir

De Tchekhov à Tremblay au Rideau vert

La directrice artistique du théâtre, Denise Filiatrault, a composé une programmation 2013-2014 typiquement éclectique

FRANÇOIS LÉVESQUE

Mardi matin, le Théâtre du Rideau vert a ouvert ses portes aux médias ainsi qu'à ses abonnés afin de révéler de quoi sa 65^e saison sera faite. Comme le veut la coutume, c'est Denise Filiatrault qui a assuré les honneurs du dévoilement. Et, comme le veut la coutume bis, la directrice artistique et metteuse en scène s'est fendue d'une sélection hétéroclite à souhait, au sein de laquelle se côtoieront classiques et nouveautés. Évidemment, la revue de l'année reviendra égarer l'hiver, à l'instar de la comédie musicale annuelle, deux traditions d'ores et déjà bien établies.

La saison 2013-2014 s'ouvrira en septembre avec ce qu'il convient d'appeler une valeur sûre : *La cerisaie*, d'Anton Tchekhov. Sylvie Drapeau retrouvera pour l'occasion le metteur en scène russe Alexandre Marine, qui l'avait déjà dirigée dans *Vassa*, de Maxime Gorki. Marc Béland, Paul Ahmarani et Catherine De Léan lui donneront la réplique. Une distribution qui en impose.

Le récit d'une propriétaire terrienne désargentée dans la Russie de la fin du XIX^e siècle, *La cerisaie* brosse en filigrane le portrait d'une nation (de toutes les nations?) qui contemple une révolution. Prisonniers de leur propre nostalgie, les personnages occupent leur présent à contempler leur passé. Hors des limites de leur chère cerisaie, la modernité guette, et elle ne



La directrice artistique Denise Filiatrault a annoncé mercredi que Serge Denoncourt occupera le Rideau vert le printemps prochain avec une création, *Rouge*, de l'Américain John Logan.

rime pas nécessairement avec le progrès. Du 24 septembre au 19 octobre.

Créée au même Rideau vert en 2008, *Le paradis à la fin de vos jours*, une pièce de Michel

Tremblay, sera reprise ensuite. Frédéric Blanchette mettra de nouveau en scène Rita Lafontaine, de retour dans le rôle de Nana, la mère de l'auteur qui monologue à qui

mieux mieux une fois arrivée à sa destination ultime, un dernier repos guère reposant. Du 30 octobre au 9 novembre.

On dira adieu à 2013 avec le spectacle *Revue et corrigée*, avec l'acteur et metteur en scène Alain Zouvi au gouvernail. Sur scène : Martin Héroux, Véronique Claveau, Marc Saint-Martin, Benoît Paquette et, bien sûr, l'indispensable Suzanne Champagne. Du 26 novembre au 21 décembre.

Une nouveauté pour la nouvelle année

L'histoire d'une famille dysfonctionnelle qui s'aime et se quitte autour d'une mère qui se meurt, *La grande sortie*, une création de Mélanie Maynard et Jonathan Racine, sera dévoilée au public montréalais en même temps que les nouveaux sièges du théâtre, installés à l'issue de rénovations réalisées au coût de 3,2 millions de dollars. Du 28 janvier au 22 février, avec Suzanne Garceau et Sonia Vachon.

Campé dans le New York des années 1950, *Rouge*, de John Logan (*Skyfall*), s'intéresse à un moment charnière de la vie du peintre expressionniste Mark Rothko. À la mise en scène : Serge Denoncourt. Au jeu (et au pinceau) : Germain Houde.

Quant au titre de la comédie musicale sur laquelle Denise Filiatrault a jeté son dévolu cette année, il sera révélé cet automne, là encore comme le veut la coutume.

Le Devoir

La Digital Public Library of America est inaugurée en ligne

Un accès universel à deux millions de documents du patrimoine culturel et scientifique américain

ISABELLE PARÉ

La plus vaste entreprise de numérisation et de diffusion du patrimoine culturel et scientifique américain, la Digital Public Library of America (DPLA), voit le jour sur le Web ce jeudi à midi, offrant au grand public l'accès à plus de deux millions de documents issus des plus riches bibliothèques, musées et archives du pays.

En gestation depuis près de trois ans, le projet de la DPLA, parrainé par un groupe d'experts de l'Université de Harvard, à Boston, devait rassembler jeudi et vendredi à la Boston JFK Library des centaines de sommités américaines. En raison des explosions meurtrières survenues au marathon de Boston et du scellé qui frappe toujours la Boston JFK Library, les cérémonies de lancement ont été reportées à l'automne, mais pas la mise en ligne du vaste patrimoine réuni jusqu'ici sur le site www.dp.la.

Le projet titanesque, qui a requis le concours de dizaines des plus grandes institutions états-unienues, cherche à englober sous un même portail

« Pouvoir chercher à travers les collections majeures d'institutions culturelles et historiques ajoutées à l'exercice démocratique »

des versions numériques de « l'éventail complet des formes d'expression de la culture et du patrimoine » aux États-Unis, allant de la littérature aux œuvres d'art, aux objets du patrimoine, sans exclure les patrimoines scientifique et technique.

Inspirée par le projet européen Europeana, cette collaboration unique a nécessité la standardisation de millions de métadonnées pour créer un point d'accès simple qui guidera les internautes vers des collections déjà numérisées, mais aussi vers des documents inédits, dont l'accès était restreint aux chercheurs et aux universitaires.

La navigation sur le site www.dp.la permettra par exemple de parcourir aisément des

manuscrits du Moyen Âge de la riche bibliothèque de Harvard, une copie de la *Déclaration d'indépendance* écrite de la main de Thomas Jefferson, et de scruter des documents audio et vidéo de la Seconde Guerre mondiale. « La DPLA ouvrira tout un univers d'informations aux étudiants de tous âges et de tous intérêts à travers le pays et rendra nos collections encore plus accessibles au public », a soutenu cette semaine Tony Marx, directeur de la New York Public Library, sur le site www.dp.la.

La réputée bibliothèque new-yorkaise y versera plusieurs collections historiques, dont la Thomas Addis Emmet Collection, qui réunit notamment 11 000 lettres manuscrites de la plupart des personnages marquants de la révolution américaine et les tout premiers plans de la ville de New York.

Les Archives nationales américaines participent aussi à cet effort inédit de démocratisation de la culture en fournissant plus de 1,2 million de pièces numériques, dont des documents de la Guerre civile américaine et des affiches de la

Seconde Guerre mondiale. La concentration, dans la région de Boston, d'experts en numérisation et en ingénierie informatique a convaincu les instigateurs de ce projet

d'envergure nationale d'y ancrer leurs quartiers généraux. « La possibilité de chercher à travers les collections majeures d'institutions culturelles et historiques ajoutées à l'exercice démocratique, et cela soutient les principes de la transparence intrinsèque à l'idée du gouvernement ouvert », soutient David S. Ferreiro, directeur des Archives nationales américaines, sur le site www.dp.la.

Ce projet de partage de la connaissance, financé par de grandes fondations privées et le National Endowment for Humanities, constitue le premier pas vers la création d'une première bibliothèque numérique nationale gratuite, accessible à tous.

Le Devoir

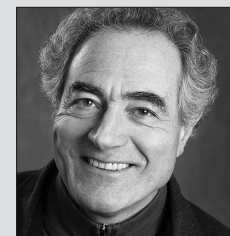
SHAKESPEARE, cet imposteur?

Don Quichotte et Hamlet : Même auteur

Hommage dialogué à Shakespeare et Cervantes dans le cadre de la JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR.

En scène :

LAMBERTO TASSINARI et MICHEL VAÏS.



LE 23 AVRIL À 19 H 30

THEATRE OUTREMONT
WWW.THEATREOUTREMONT.CA
1248 rue Bernard O. Outremont

BILLETTERIE
514 495-9944
1 855 790-1245

NOS PARTENAIRES

ACCÈS CULTURE

Outremont

Montréal

CD

Centre local de développement

Desjardins

Caisse des Versants

de mont Royal